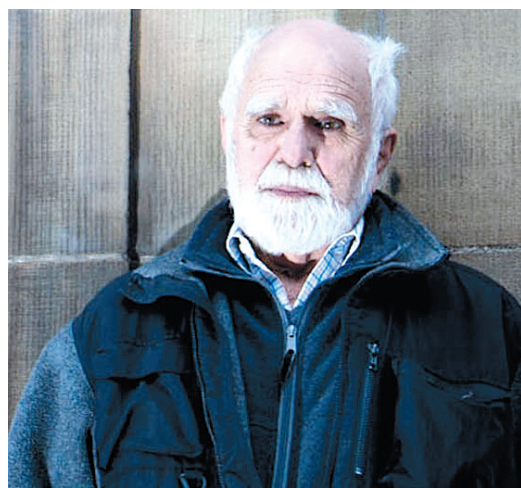




**Daniel Bélanger**  
lance *Chic de ville*, un album rockabilly-western  
*Cahier Culture*



*Anita, une fille numérotée*, le chef-d'œuvre de **Claude Jasmin**  
*Cahier Livres*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CIV N° 45

LE DEVOIR, LES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MARS 2013

2,61 \$ + TAXES = 3,00 \$

## Quelle Église après Benoît XVI ?

Le pape démissionnaire laisse une Église en expansion, mais au message de moins en moins audible en Occident. Et dont la Curie n'a pas été réformée.



AGENCE FRANCE-PRESSE

CHRISTIAN RIOUX  
Correspondant à Paris

« **P**riez pour moi, pour que je ne me dérobe pas, par peur devant les loups. » Benoît XVI aura-t-il eu peur des loups comme il l'évoquait lui-même dans cette phrase prophétique tirée de la première messe qu'il prononça le 24 avril 2005 ? Après le maître des médias que fut le charismatique Jean-Paul II, le pape politique par excellence qui contribua à faire tomber le mur de Berlin et à rapprocher les grandes religions du monde, le bilan de Benoît XVI sem-

ble à la fois plus modeste et plus complexe.

La comparaison avec Jean-Paul II, dont Benoît XVI fut le collaborateur pendant une vingtaine d'années, est terriblement injuste, estime l'historien des religions Yves-Marie Hilaire (*Histoire de la papauté*, Points Seuil). « On ne peut pas comparer Benoît XVI à son prédécesseur, qui fut probablement le pape le plus extraordinaire depuis Grégoire le Grand... au VI<sup>e</sup> siècle ! La succession de Jean-Paul II était une succession quasi impossible. Vu sous cet angle, Benoît XVI ne l'aura pas si mal gérée que ça. »

Dans ses dernières paroles adressées aux fidèles, mercredi sur la place Saint-Pierre, ce pape

obsédé par les liens entre la foi, la raison et la vérité n'a pas craint d'évoquer ces « moments pas faciles, dans lesquels les eaux étaient agitées [...] et

VOIR PAGE A 12 : ÉGLISE

**Dossier** Marc Ouellet, le cardinal qui n'était pas prophète chez lui.  
*Pages A 6 à A 8*

L'éditorial de Josée Boileau: Osons espérer...  
*Page B 4*

## Québec coupe en catimini dans l'aide sociale

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Ni vu ni connu, sans le moindre signe précurseur autre que quelques paragraphes publiés dans la *Gazette officielle*, le gouvernement Marois coupe chez les moins nantis : il réduit les prestations d'aide sociale des 55 à 58 ans, des familles avec enfants de moins de 5 ans et des bénéficiaires de services en toxicomanie.

La décision de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale Agnès Maltais, destinée selon Québec à « renforcer l'incitation au travail », propose en effet de revoir les règles d'admissibilité à l'allocation de 129 \$ par mois versée pour « contraintes temporaires » en raison de l'âge ou de la garde d'un enfant d'âge préscolaire. Le projet doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> juin prochain. En modifiant le *Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles*, on pointe aussi une prestation spéciale pour frais de séjour versée à des gens bénéficiant de services en toxicomanie avec hébergement.

Ces changements non prévus et non divulgués choquent les groupes œuvrant près des personnes assistées sociales. Ils irritent considérablement aussi la députée de Gouin pour Québec solidaire, Françoise David.

« Je suis assez insultée comme parlementaire ! »

VOIR PAGE A 12 : COUPES

« Et après, M<sup>me</sup> Maltais ose accuser le gouvernement Harper de mal gérer sa réforme d'assurance-emploi? »

## L'imprévisible routine du policier

« Dans notre métier, c'est la routine qui tue. Tout d'un coup, tu peux arriver quelque part, et ce qui se passe est réel. »

*Le Devoir* a accompagné un patrouilleur aux abords du parc Cabot, où viennent s'échouer pêle-mêle les Inuits de passage à Montréal, les itinérants et les accros du crack. Une soirée aux allures d'éternel recommencement.

BRIAN MYLES

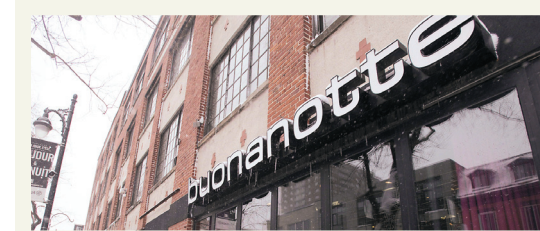
En cette fin de journée neigeuse, la relève s'anime au poste de quartier 12, perché dans les hauteurs de Westmount. Johnny\* vient d'obtenir son congé de l'hôpital, et il a re-



L'agent Anthony Cantelmi, patrouilleur au poste de quartier 12 du SPVM

ANNIK MH DE CARUFEL

### AUJOURD'HUI



**Actualités** Buonanotte: la plainte originale ne portait pas sur l'italien. Le plaignant a eu le menu anglais, l'inspecteur de l'OQLF, le menu français. *Page A 3*

**La chronique de David Desjardins:** Comme une sorte d'écologie. *Page B 5*



Avis légaux..... C 9  
Carrières..... C 6  
Décès..... C 10  
Mots croisés..... D 4  
Petites annonces.... C 10  
Sudoku..... D 4

**L'Artisan du Store**  
Fabriqué au Québec  
Claude Bouchard  
MONTRÉAL 514 231-8677  
QUÉBEC 418-654-8677  
TROIS-RIV. 418-696-8677  
LONGUEUIL 450-445-9829  
LAVAL 450-627-3716  
www.artisan-du-store.ca

**STORES SUR MESURE**  
OPAQUE, SOLAIRE ou TRANSLUCIDE

- Stores motorisés
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière
- Stores extérieurs
- Persiennes

**50%**  
OU  
**INSTALLATION GRATUITE**

**STORES DE BOIS**  
TEINTURE ESSUYÉE  
TOILES SOLAIRES DÉCORATIVES MOTORISÉES

**DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE**  
RÉSIDENTIEL et COMMERCIAL

QUÉBEC	418 654-8677
TROIS-RIV.	819 696-8677
MONTRÉAL	514 231-8677
LAVAL	450 627-3716
LONGUEUIL	450 445-9829
BROMONT	450 534-4377
RÉPENTIGNY	450 585-7577
TERREBONNE	450 437-4666
ST-SAUVEUR	450 227-7377

**SOLUTION CERTIFIÉE 5 ÉTOILES**  
DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Chantal Thibault  
Québec 418 692-6677  
Montréal 514 796-8677  
www.solution-certifiée-5etoiles.ca

**sunwing.ca**

TOUS LES VOLS DE SUNWING AIRLINES OFFRENT LE SERVICE AU CHAMPAGNE

*Tous les passagers vivent l'expérience du service **Elite**:*  
Verre de champagne • Choix de repas chauds • Vin au repas •  
Boissons non alcoolisées • Collations • Service de serviettes chaudes  
• Sièges en cuir • Écouteurs • Primeurs cinématographiques • Sac à  
dos pour enfants • Service courtois et amical

*Service **Elite Plus***  
Pour aussi peu que 40\$ par trajet, maximisez votre expérience de vol  
Toutes les inclusions du service Elite avec en PLUS: Sièges avec plus  
d'espace • Préréselection de sièges • 10kg d'extra sur la franchise de  
bagages • Enregistrement et embarquement prioritaires

**NOUVEAU!** La présélection de sièges et le surclassement en *Elite Plus*  
peuvent maintenant être réservés en ligne!



**PROLONGÉE!  
RÉSERVEZ D'ICI  
LE 8 MARS 2013**

# VENTE PRINTANIÈRE CHUTE DE TAXES

## ÉCONOMISEZ 200\$ PAR COUPLE

### DÉPARTS DU QUÉBEC DU 13 MARS AU 30 AVRIL 2013

**APPLICABLE SUR DES FORFAITS VACANCES  
VERS TOUTES LES DESTINATIONS SOLEIL,  
LA FLORIDE ET LES CROISIÈRES**

**Pour réserver vos vacances Sunwing  
contactez votre agence de voyages ou visitez [Sunwing.ca/fr](http://Sunwing.ca/fr)**

« La vente printanière chute de taxes » est une offre d'une durée limitée applicable pour des nouvelles réservations seulement effectuées du 2 au 8 mars 2013 (inclusivement). Les économies de 200\$ par couple sont applicables sur des forfaits vacances vers toutes les destinations soleil, la Floride et les croisières. L'offre n'est pas applicable sur des réservations de vol seulement, ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. L'offre est sujette à changement et pouvant être retirée en tout temps sans préavis. Vols opérés par Sunwing Airlines. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2012/2013. Titulaire d'une permis du Québec. 02032013

# ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La Fédération des syndicats de l'enseignement s'inquiète de l'arrivée possible d'un nouvel «objectif» pédagogique au secondaire, celui de viser à ce que les finissants s'expriment en anglais «avec aisance, spontanéité et assurance».

## ÉDUCATION

### La confusion règne autour de l'anglais intensif

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Après «l'improvisation» du gouvernement libéral autour de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année, les enseignants déplorent la «confusion» qu'entretiennent maintenant le gouvernement Marois en n'énonçant pas clairement ses intentions, ce qui donne lieu au développement inégal de l'offre de cours à travers le Québec.

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) s'inquiète en outre de l'arrivée possible d'un nouvel «objectif» pédagogique au secondaire, celui de viser à ce que les finissants s'expriment en anglais «avec aisance, spontanéité et assurance», selon des orientations qui auraient été présentées ces dernières semaines à quelques groupes, en mode consultation.

«En l'absence de règles claires, c'est la confusion», a expliqué vendredi la présidente de la FSE, Manon Bernard. «On est partis de l'improvisation pour subir maintenant la confusion. Ce n'est pas mieux!»

Entre autres orientations auxquelles le gouvernement Marois songerait, on pense à l'abolition de l'horizon de 2015-2016 fixé par les libéraux pour l'étendue de l'anglais intensif en sixième année dans toutes les écoles. Prônant même une certaine «liberté», le gouvernement pourrait demander aux milieux scolaires de fixer eux-mêmes des cibles à atteindre d'ici 2014-2015.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation Marie Malavoy, impossible d'en savoir plus sur ce qui devrait être annoncé au cours des prochains jours sur le sujet. «Mais on ne s'en va pas du tout vers le transfert de l'anglais intensif du primaire au secondaire», a expliqué Mathieu Le Blanc, attaché de presse de la ministre Malavoy.

#### Une série de questions

Les orientations bientôt annoncées devraient en partie répondre à une série de questions soulevées par l'implantation, en 2011, de l'anglais intensif en sixième année. La critique vive du «mur-à-mur», qu'a toujours formulée d'ailleurs le Parti québécois, s'accompagnait de craintes liées aux effets de la mesure sur les élèves en difficulté, les immigrants, ou encore sur les autres matières de base. Mais après

avoir laissé entendre à l'automne qu'elle ralentirait, voire stopperait la machine, la ministre de l'Éducation n'a plus rien soufflé sur le sujet.

«La ministre [de l'Éducation Marie Malavoy] a promis un frein, on lui a demandé plusieurs fois de stopper le temps de faire une analyse sensée, mais nous attendons toujours son annonce», précise Manon Bernard, qui déplore le fait qu'en l'absence de consignes claires, la confusion règne.

#### Géométrie variable

Certaines commissions scolaires, comme dans la région de Québec, ont poursuivi selon l'axe décrété par les libéraux et multiplié la création de volets anglais intensif, qui commandent cinq mois d'enseignement exclusif de l'anglais, sans les autres matières; dans d'autres régions, comme à Montréal, les réticences du milieu conjuguées à un changement de gouvernement ont créé un effet de ralentissement.

Dans les 52 commissions scolaires du territoire québécois où se déploient ses syndicats membres, la FSE a recensé en 2012-2013 la création de 155 nouveaux groupes d'anglais intensif.

Cette géométrie variable expère la FSE qui, réunie en conseil fédéral extraordinaire la semaine dernière, a résolu de demander «de freiner immédiatement l'implantation de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année ainsi que tout projet de développement de l'anglais tant et aussi longtemps que le ministère n'aura pas procédé à une analyse rigoureuse» de la question.

«L'anglais intensif existe comme projet particulier depuis longtemps, et du plus loin qu'on puisse reculer, la FSE n'est pas contre le fait d'apprendre une autre langue», explique Manon Bernard. Les réticences sont principalement liées au fait que cette idée a été imposée sans qu'on puisse en mesurer les effets sur différents types d'élèves.

Notons que le Conseil supérieur de l'éducation a convenu, en octobre dernier, de se pencher sur cette question délicate, autour de laquelle les avis neutres ne sont pas légion. Il prépare en ce moment un avis sur l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire.

Le Devoir

## Buonanotte: la plainte originale ne portait pas sur l'italien

Le plaignant a consulté le menu anglais, alors que l'inspecteur de l'OQLF a eu le menu français de l'établissement

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

L'inspecteur de l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui s'est rendu au restaurant Buonanotte a peut-être fait preuve de zèle, mais il a tout de même escamoté l'objet de la plainte sur laquelle il devait enquêter, estime le plaignant à la base de ce qui est devenu le «Pastagate». Car la plainte portait sur la présence de l'anglais sur un menu, pas de l'italien.

Rejoint par *Le Devoir* vendredi midi, le plaignant — qui désire garder l'anonymat — a raconté avoir porté plainte parce qu'on lui a présenté un menu rédigé en italien et en anglais lors d'une visite au Buonanotte. «Il n'y avait pas un mot de français», dit-il. Ce n'est pas la présence des *pasta*, *insalata* et autres *calamari* qui l'ont choqué, mais la traduction uniquement anglaise.

Le restaurant compte deux menus distincts où tous les plats portent leur nom italien, suivi d'une traduction française ou anglaise. Or, il semble que l'inspecteur de l'OQLF chargé d'enquêter sur cette plainte se soit fait présenter le

#### Un restaurateur peut imprimer

et présenter des menus

exclusivement anglais,

à condition que la version française

soit toujours disponible

menu italo-français lors de sa visite. Son attention a donc été attirée par la présence prédominante de l'italien.

Pour l'auteur de la plainte, le débat qui a été soulevé (la présence sur un menu des spécialités étrangères dans leur langue d'origine) n'était simplement pas le bon. Le plaignant dit avoir déposé quelques plaintes à l'OQLF au fil des ans, dont au moins deux ont forcé des compagnies à réviser leurs publicités. «Je ne comprends pas ce qui s'est passé cette fois-ci», dit-il, visiblement fâché de la tournure des événements.

Dans son communiqué publié le 20 février — au moment où les remontrances de l'OQLF à l'endroit du Buonanotte ont été dévoilées —, l'organisme avait pris la peine de «souligner que l'Office a effectué une enquête à la suite de la



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE

Le restaurant Buonanotte, à Montréal, compte deux menus distincts où tous les plats portent leur nom italien, suivi d'une traduction française ou anglaise, ce que l'OQLF permet. Dans ce que l'organisme a avoué être un «excès de zèle», un inspecteur a toutefois blâmé l'établissement pour ce qui semblait être la prédominance de la langue italienne sur le menu.

réception d'une plainte déposée en bonne et due forme. Conformément à ses procédures, l'Office a communiqué avec l'entreprise pour discuter des mesures correctives appropriées et pour s'entendre sur un échéancier de correction raisonnable.»

L'OQLF reconnaissait du même coup un «excès de zèle» injustifié, la Charte de la langue française

comprenant une exception relative aux spécialités étrangères. «Quand on regarde le menu d'un coup d'œil, on peut penser qu'il y a une prédominance en italien. C'est sur ce réflexe qu'un inspecteur est intervenu. Avant d'envoyer la lettre, une analyse plus approfondie aurait dû être faite», avait expliqué le porte-parole de l'OQLF, Martin Bergeron.

#### Le français d'abord

Mis au courant des propos du plaignant en fin de journée, Martin Bergeron a souligné vendredi qu'un restaurateur peut imprimer et présenter des menus exclusivement anglais, à condition que la version française soit toujours disponible. «Quand on reçoit une plainte et qu'on va vérifier, on demande à voir les menus. Si la version française est disponi-

ble, c'est celle que l'on étudie.» Cela même si la plainte porte sur l'autre menu.

M. Bergeron dit qu'il est difficile pour les inspecteurs de savoir dans quelle langue un client a été accueilli. «L'important, c'est qu'un menu soit disponible en français. Le reste relève de la langue de service et d'accueil.»

Les inspections trop minutieuses menées au Buonanotte et dans d'autres restaurants (notamment le Holder) ont incité la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue

française à demander à l'OQLF une révision des processus d'inspection. Le ministère et l'OQLF ont confirmé lundi qu'ils procéderaient incessamment à cette «vérification du processus de traitement des plaintes».

Le communiqué publié reconnaissait que «des cas récents parus dans l'actualité indiquent qu'il y a matière à amélioration». Les résultats de la vérification seront rendus publics d'ici deux semaines.

Le Devoir

## LA GUERRE EN IMAGES, LA MÉDIATISATION DES CONFLITS :

Études esthétiques récentes



MIRAZES © EMANUEL LICHA 2011

Projections et conférences gratuites (en anglais)

10 mars 2013: 19 h 00 — Centre Phi | 407, rue Saint-Pierre  
Projection de films de Leslie Thornton & Emanuel Licha, suivi d'une période de questions bilingue avec Emanuel Licha

11 mars 2013: 9 h 30-12 h 00 — Université McGill | 1001, rue Sherbrooke Ouest, Salle Bronfman 151

Media, War and the State in the Long Eighteenth Century  
Présentations de Douglas Fordham (University of Virginia), Holger Hoock (University of Pittsburgh) et Brian Cowan (Université McGill)

14 h 00-18 h 00 — Centre Phi | 407, rue Saint-Pierre

Interventions en Art Contemporain  
Présentations de T. J. Demos (University College London), Rosalyn Deutsche (Columbia University), Emanuel Licha (artiste) et Martha Rosler (artiste)

Information: media.mcgill.ca | 514-398-5003 | phi-centre.com



Papeterie  
**Gasse - Noisette**

*Le courrier c'est comme  
des fleurs en hiver*

Papier Lalo - papiers St-Gilles - Cartes - Plumes  
Stylos - Livres d'or - Albums de photos

L'AGENDA MODERNE — agendas MIGNON

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30



LES PRIX DU QUÉBEC  
culture • science

prixduquebec.gouv.qc.ca

2013

Vous connaissez une personne à la carrière exceptionnelle dans les domaines de la culture ou de la science?

Soumettez sa candidature à l'un des PRIX DU QUÉBEC.

Date limite | 19 avril

UN QUÉBEC POUR TOUS

Québec

## ACTUALITÉS



ADRIAN WYLD/ LA PRESSE CANADIENNE

Pour le leader du gouvernement en Chambre Peter Van Loan, les députés du NPD « essaient de trouver l'équilibre afin de s'assurer que les séparatistes de leur caucus sont contents ».

## TRANSFUGE DU NPD AU BLOC

## Le NPD dans la mire

Les conservateurs s'acharnent sur le passé souverainiste de certains néodémocrates

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Aussitôt le néodémocrate Claude Patry avait-il changé de banquette aux Communes pour rejoindre les bloquistes que les conservateurs ont saisi la balle au bond. Les troupes de Stephen Harper ont fait leurs choux gras de cette défection vendredi, arguant tour à tour que c'est la preuve que le caucus de Thomas Mulcair compte des souverainistes et que c'est pour les contenter que le chef propose de réformer la Loi sur la clarté.

Les néodémocrates avaient beau interroger le gouvernement sur divers sujets à la période des questions vendredi, les conservateurs leur ont plutôt répliqué en insistant sur le désaveu d'un des leurs, le syndicaliste Claude Patry, qui s'est joint aux troupes bloquistes jeudi.

«Le seul navire qui coule présentement au Canada, c'est celui du NPD. La preuve, hier un des membres de son caucus a quitté le navire», a lancé le Québécois Jacques Gourde à une question d'un tout autre ordre posée par la néodémocrate Nycolée Turmel. Quant au leader du gouvernement en Chambre Peter Van Loan, il a rebaptisé la députée d'Hull-Aylmer d'« ancienne membre bloquiste », rappelant que M<sup>me</sup> Turmel a déjà possédé une carte de membre du Bloc.

Lorsque ce fut au tour du député Craig Scott de poser sa question, M. Van Loan a rétorqué en dénonçant son projet de loi de réforme de la Loi sur la clarté, arguant que la législation « vise à rouvrir les pourparlers constitutionnels et à revenir aux débats du passé ». « Est-ce étonnant? [...] Ils essaient de trouver l'équilibre afin de s'assurer que les séparatistes de leur caucus sont contents », a-t-il lancé, semblant annoncer la teneur des campagnes de publicité négative qui pourraient guetter le Nouveau Parti démocratique aux prochaines élections fédérales.

Des propos réitérés quelques minutes plus tard, lorsque son collègue Scott Armstrong a profité d'une des questions dont dispose le gouvernement pour inviter un ministre à vanter une de ses mesures, pour dénoncer à son tour le projet de réforme

de la Loi sur la clarté du NPD. Le document propose de concilier le pouvoir d'Ottawa de juger de la « clarté » d'une question référendaire, et de la renvoyer en Cour d'appel québécoise si elle ne convient pas, avec la reconnaissance d'une majorité simple.

## La réplique

Dans les rangs néodémocrates, on a rétorqué que les conservateurs comptaient eux aussi d'anciens souverainistes. Denis Lebel a en effet été membre, lui aussi, du Bloc québécois de 1993 à 2001, tandis que Maxime Bernier a travaillé comme conseiller politique pour Bernard Landry.

« C'est une façon d'essayer de changer le canal, d'essayer de détourner l'attention des vrais enjeux auxquels on fait face présentement. Puis, concrètement, ce qu'on a vu hier, c'est que M. Patry est parti parce qu'il trouve qu'on est trop fédéralistes. Donc c'est un peu ridicule après ça de partir la chasse aux sorcières sur notre caucus », a affirmé la néodémocrate Alexandrine Latendresse.

Les bloquistes sont cependant du même avis que les conservateurs. « Il y en a certainement d'autres [comme M. Patry] », a jugé Jean-François Fortin, du Bloc.

Le leader néodémocrate ne compte toutefois pas laisser toute la scène à ses adversaires. Il sera de passage au Saguenay dimanche, dans la circonscription de Jonquière-Alma que représente M. Patry.

Depuis l'élection de mai 2011, qui a propulsé les néodémocrates au rang d'opposition officielle, les conservateurs martèlent à toutes les occasions possibles que ceux-ci « ne sont pas aptes à gouverner ».

L'ancien chef libéral Michael Ignatieff ne s'était jamais remis de la campagne de publicité négative lancée par les conservateurs dès son arrivée à la direction de ses troupes. Le Parti conservateur avait tenté de dresser une image de M. Ignatieff comme n'étant qu'un politicien « en visite » au Canada, alors qu'il revenait au pays après avoir enseigné dans des universités aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Le Devoir

## Keystone XL franchit un obstacle

Le projet de pipeline obtient de bons mots du département d'État américain

LEE-ANNE GOODMAN  
à Washington

L'oléoduc Keystone XL de TransCanada n'aura pas d'impact majeur sur le développement des sables bitumineux en Alberta, a affirmé le département d'État américain vendredi, un verdict crucial qui pourrait rendre plus facile l'approbation du controversé projet par la Maison-Blanche.

Il est peu probable que l'oléoduc affecte de façon significative la cadence du développement des sables bitumineux ou la demande de pétrole brut lourd aux États-Unis, a déclaré un responsable du département d'État aux médias vendredi, quelques minutes après la publication d'une ébauche du rapport, document fort attendu des deux côtés de la frontière.

Le Canada développera ses sables bitumineux « avec ou sans le projet proposé », selon l'analyse du département d'État. Le ministre des Ressources naturelles du Canada, Joe Oli-

ver, n'a pas commenté le rapport, précisant que le gouvernement le révisait.

Le pipeline — un projet de 7 milliards de dollars qui transporterait le bitume de l'Alberta à travers six États américains jusqu'aux raffineries du golfe du Mexique — ne semble pas non plus poser de plus grands risques à l'environnement que d'autres moyens de transport, a indiqué Kerri-Ann Jones, secrétaire adjointe au département.

Le président américain Barack Obama a rejeté la demande initiale de permis de TransCanada l'an dernier, à cause de préoccupations sur l'itinéraire de l'oléoduc, qui aurait traversé un réservoir aquifère au Nebraska. Il a invité l'entreprise de Calgary à soumettre une nouvelle demande avec un itinéraire différent, ce que TransCanada a fait l'automne dernier. Le département d'État a maintenant donné son aval à ce nouvel itinéraire, malgré des allégations d'environnementalistes selon lesquelles les risques pour la région des

Sand Hills de cet État demeurent importants.

Le long document rendu public vendredi indique que même si le nouveau parcours de l'oléoduc est moins long de 815 kilomètres par rapport au tracé initial, le nouveau trajet serait prolongé d'environ 34 km au Nebraska pour éviter de passer par des lieux à l'environnement délicat, dont la région des Sand Hills. Avec ces conclusions, TransCanada vient de surmonter un obstacle majeur dans ses démarches pour obtenir l'approbation rapide du gouvernement Obama.

## Des doutes

Par contre, le rapport ne contient pas que des bonnes nouvelles pour l'entreprise albertaine. Le document soulève des doutes sur l'argument le plus fort en faveur de l'oléoduc : qu'il aiderait les États-Unis à combler ses besoins énergétiques.

L'analyse du département d'État soutient plutôt que la croissance du transport ferro-

viaire de pétrole de l'Ouest canadien et des Grandes Plaines américaines pourrait fournir amplement d'énergie aux États-Unis au cours de la prochaine décennie, que le pipeline soit construit ou non. Elle donne aussi une estimation beaucoup plus modérée du nombre d'emplois qui seraient créés par Keystone XL.

Le département d'État américain tiendra maintenant des audiences publiques pendant 45 jours sur les conclusions de cette ébauche. Pour cette raison, le rapport ne devrait pas être perçu comme étant le dernier mot du département d'État sur Keystone XL.

Ces commentaires n'ont pas rassuré les environnementalistes qui s'opposent depuis des années au projet, symbole pour eux du « pétrole sale ». Ils soutiennent que l'oléoduc comporte des risques importants pour les communautés, ainsi que pour la faune et la flore se trouvant sur son trajet.

La Presse canadienne

## GASPÉSIE

## Une cimenterie sera exemptée de redevances et de l'impôt minier

Le projet devrait extraire du sous-sol des centaines de millions de tonnes de calcaire

THIERRY HAROUN  
à Percé

Un projet de cimenterie de 750 millions de dollars en Gaspésie, qui va extraire du sous-sol des centaines de millions de tonnes de calcaire pendant près de 100 ans, n'aura pas à verser de redevances à l'État québécois au titre de la Loi sur les mines et ne sera pas non plus soumis à la Loi sur l'impôt minier, a appris Le Devoir. Une situation qui soulève plusieurs interrogations chez les groupes environnementaux.

Le promoteur de ce projet, qui devrait voir le jour en 2015 à Port-Daniel-Gascons, est Ciment McInnis, contrôlée par Beaudier inc., située à Montréal. Cette dernière est une société d'investissement privée détenue par la famille Beaudoin.

À terme, quelque 400 emplois seront créés lors des travaux de construction, auxquels s'ajoutent près de 100 emplois permanents en usine pendant l'exploitation du site, qui contient plus de 450 millions de tonnes de calcaire, ce qui représente 100 ans d'exploitation. La production annuelle pourrait atteindre deux millions de tonnes de ciment.

Or cette exploitation ne sera pas soumise à la Loi sur les mines et donc à son Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure, du seul fait que le projet se trouve « en terres privées », confirme le porte-parole du ministère des Ressources naturelles, Nicolas Bégin.

M. Bégin précise que, par conséquent, son ministère n'a pas à délivrer une « autorisation de bail » avec l'exploitant en vue de verser des redevances à l'État québécois. Autrement dit, la cimenterie n'aura pas à verser les 40 ¢ la tonne métrique

extraite prévus par ce règlement qui s'adresse aux exploitations situées sur des terres publiques. Ce taux concerne précisément la « pierre et le sable utilisés comme minerais de silice et toute pierre utilisée pour la fabrication du ciment, tels le calcaire, la calcite et la dolomie », lit-on dans le document. À titre comparatif, le taux de redevances au titre de ce même règlement est de 21 ¢ la tonne métrique pour les résidus miniers inertes issus du traitement de minerai.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles a confirmé au Devoir que ce projet de cimenterie ne sera pas soumis à la Loi sur l'impôt minier du fait que les substances minérales de surface, tel que le calcaire, en sont exemptées. Autrement dit, l'exploitant de la cimenterie n'aura pas à verser à l'État québécois des redevances représentant 16% de ses profits nets.

## Nombreuses réactions

« Le promoteur est dans ses droits », reconnaît le député de Québec solidaire, Amir Khadir, qui demande toutefois à la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, de voir « toutes les possibilités de réouverture de la loi sur le plan minier. Il y a ici quelque chose de révoltant ».

« Il nous faut assurément revoir l'ensemble de l'encadrement minier pour que l'ensemble de la société québécoise puisse profiter de ce type de développement là », note pour sa part André Bélisle, porte-parole de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique. Chose certaine, le cas de ce projet de cimenterie doit être soumis à l'examen des acteurs qui participent au forum sur les redevances minières qui se tiendra à Montréal le 15 mars prochain, fait remarquer Christian Si-

THIERRY HAROUN LE DEVOIR  
Le maire de Port-Daniel-Gascons, Maurice Anglehart, sur le site de la future cimenterie

mard, directeur général de Nature Québec. « Il sera peut-être présenté comme une exception, mais je ne pense pas que ce soit l'exception qui confirme la règle. Ce cas est la caricature parfaite des carences législatives sur le plan des redevances minières au Québec. Écoutez, on doit corriger cette situation. »

Pour sa part, le porte-parole de la coalition Québec meilleur mine, Ugo Lapointe, juge « que toute matière non renouvelable, comme le cas présent, doit être compensée sur le plan des redevances; c'est fondamental, à [son] avis ».

Par ailleurs, le ministère québécois des Finances a confirmé au Devoir par courriel que le projet de cimenterie « pourrait être admissible au congé fiscal de 10 ans pour les projets majeurs de plus de 300 millions de dollars, tel qu'annoncé par le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, dans son discours sur le budget, en novembre dernier ».

## Le promoteur confirme

Le porte-parole de Ciment McInnis, Denis Boucher, confirme les informations du Devoir en précisant que, malgré les exemptions dont profitera son projet, la municipalité bénéficiera de retombées économiques importantes par l'entremise de taxes foncières

issues des immobilisations qui seront construites sur la carrière à des fins de transformation de ciment ainsi que des centaines d'emplois qui seront créés. « Ce sont des emplois qui vont créer de la richesse dans la région et pour l'ensemble du Québec, ne serait-ce que par l'impôt sur le revenu », dit-il.

Questionné sur l'idée soumise par les écologistes et Amir Khadir selon laquelle Québec devrait tout revoir le modèle de redevances à la lumière du cas de la cimenterie et soumettre toutes les substances minérales (y compris celles en surface, comme le calcaire) à l'impôt minier, M. Boucher souligne que son projet « n'est pas une mine qui est exploitée sur une terre publique, ce n'est pas une mine au sens minier du terme, c'est une carrière ». Il précise par contre « que ce n'est pas à [eux] d'embarquer dans ce débat ».

## D'autres exemptions

Cette exploitation n'aura pas non plus à verser de redevances (54 ¢ la tonne extraite) à la municipalité dans le cadre d'une mesure d'imposition des droits aux exploitants de carrières et sablières parce que l'entreprise compte faire de la transformation sur le site même. Le Devoir avait aussi révélé en avril dernier, grâce à des documents obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, que ce projet n'a pas à être soumis à l'examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement parce que l'avis du projet a été déposé par son promoteur avant le 22 juin 1995, date à laquelle les normes environnementales ont été resserrées par Québec.

Collaborateur  
Le Devoir

**Congédié?**  
Voyez  
**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

**Sophie Downs**  
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.  
**Psychologue clinicienne**  
ADULTES · COUPLES  
25 ANS D'EXPÉRIENCE  
514-861-0630  
VIEUX-MONTRÉAL

**ABAT-JOUR ILLIMITÉS**  
L A M P S H A D E S  
Obtenez **15%** de rabais!  
Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valable du 2 mars au 1<sup>er</sup> juin 2013)

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

**NOUVELLE SUCCURSALE À LAVAL!**

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-5555  
Laval : 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280  
www.abatjourillimites.ca



**porter**  
raffinée sur toute la ligne

# L'Ontario à la carte sans vous casser la tête.

Porter dessert tous les centres importants de l'Ontario : Toronto, Timmins, Sudbury, Ottawa, Thunder Bay, Windsor, Sault Ste. Marie. Un vrai jeu d'enfant pour vos voyages de loisirs et d'affaires.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 6 mars 2013. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.\*  
Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

<b>HALIFAX</b> 2 par jour <b>218 \$</b> Taxes et frais compris	<b>TORONTO</b> 17 par jour <b>172 \$</b> Taxes et frais compris	<b>SAULT STE. MARIE</b> <b>229 \$</b> Taxes et frais compris	<b>ST. JOHN'S</b> <b>275 \$</b> Taxes et frais compris	<b>SUDBURY</b> <b>229 \$</b> Taxes et frais compris	<b>THUNDER BAY</b> <b>229 \$</b> Taxes et frais compris	<b>TIMMINS</b> <b>229 \$</b> Taxes et frais compris	<b>WINDSOR</b> <b>229 \$</b> Taxes et frais compris	<b>BOSTON</b> <b>252 \$</b> Taxes et frais compris
<b>CHICAGO</b> <b>273 \$</b> Taxes et frais compris	<b>MYRTLE BEACH</b> <b>388 \$</b> Taxes et frais compris	<b>NEW YORK</b> <b>241 \$</b> Taxes et frais compris	<b>WASHINGTON</b> Dulles <b>241 \$</b> Taxes et frais compris	<b>PRIX TOUT COMPRIS</b>				

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. Télécopieur – faites le 711.

[flyporter.com](http://flyporter.com)

Nouveau !



Économisez sur les forfaits vol-hôtel à [evasionsporter.com](http://evasionsporter.com)\*\*

\* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 6 mars 2013. Voyagez d'ici le 26 juin 2013. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Porter peut exiger un achat jusqu'à 14 jours à l'avance. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur [flyporter.com](http://flyporter.com). Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

\*\* Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

# L'ÉGLISE APRÈS BENOÎT XVI

## Marc Ouellet, le cardinal qui n'était pas prophète chez lui

En sept ans à la tête de l'archevêché de Québec, il a provoqué sa part de débats houleux au sein de l'Église et de l'opinion publique

Le cardinal Marc Ouellet incarne bien le dicton voulant que nul n'est prophète en son pays. Ainsi, à l'heure où les médias du monde entier le positionnent tout en haut de la liste des papabile pouvant succéder à Benoît XVI, le souvenir de son passage controversé à l'archevêché de Québec entre 2003 et 2010 fait sourcilier plusieurs observateurs québécois. Retour en arrière.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il y a eu un vibrant plaidoyer pour le retour à l'enseignement religieux à l'école. La construction d'un confessionnal en verre à la basilique de Québec. Une prise de position sans équivoque contre l'avortement, même en cas de viol. Des dissensions avec les prêtres et les évêques du Québec. Il a choqué, il a dérangé: le septennat québécois de Marc Ouellet a eu les apparences d'un véritable chapelet de difficultés, qui font douter certains de ses aptitudes à diriger l'Église universelle.

«Ca n'a pas été une période très joyeuse, assurément», indique Guy Lapointe, professeur honoraire de l'Université de Montréal et fondateur du Centre culturel chrétien de Montréal. Pour le religieux Louis Rousseau, de l'Université du Québec à Montréal, ce fut un «échec», voire une «catastrophe». «Marc Ouellet lui-même a reconnu que ça avait été très difficile», ajoute Gilles Routhier, doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval.

En sept ans à Québec, Marc Ouellet a provoqué sa part de débats houleux, autant au sein de l'Église que dans l'opinion publique. Et parfois chez les deux en même temps. En novembre 2007, sa décision de publier une lettre ouverte dans laquelle il demandait pardon pour certaines fautes commises par l'Église dans le passé avait fait des vagues partout.

Sans aucune consultation, M. Ouellet s'était excusé pour «tout le mal» causé par certains catholiques et les autorités épiscopales dans le passé, notamment les abus sexuels et la discrimination à l'égard des femmes et des homosexuels. Mais ses excuses s'arrêtaient essentiellement en 1960 et servaient surtout le combat personnel du cardinal en faveur de la défense de l'enseignement religieux à l'école, avait-on noté.

La sortie avait irrité l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ). Car Marc Ouellet reniait dans ses propos l'engagement du clergé en faveur de la déconsecration des lieux de culte (dans les années 1990) et son soutien nuancé à l'instauration du cours d'éthique et de culture religieuse (auquel l'Assemblée a reconnu des «avantages appréciables»). L'AECQ avait dû prendre ses distances et rappeler que les opinions de Marc Ouellet n'engageaient que lui-même.

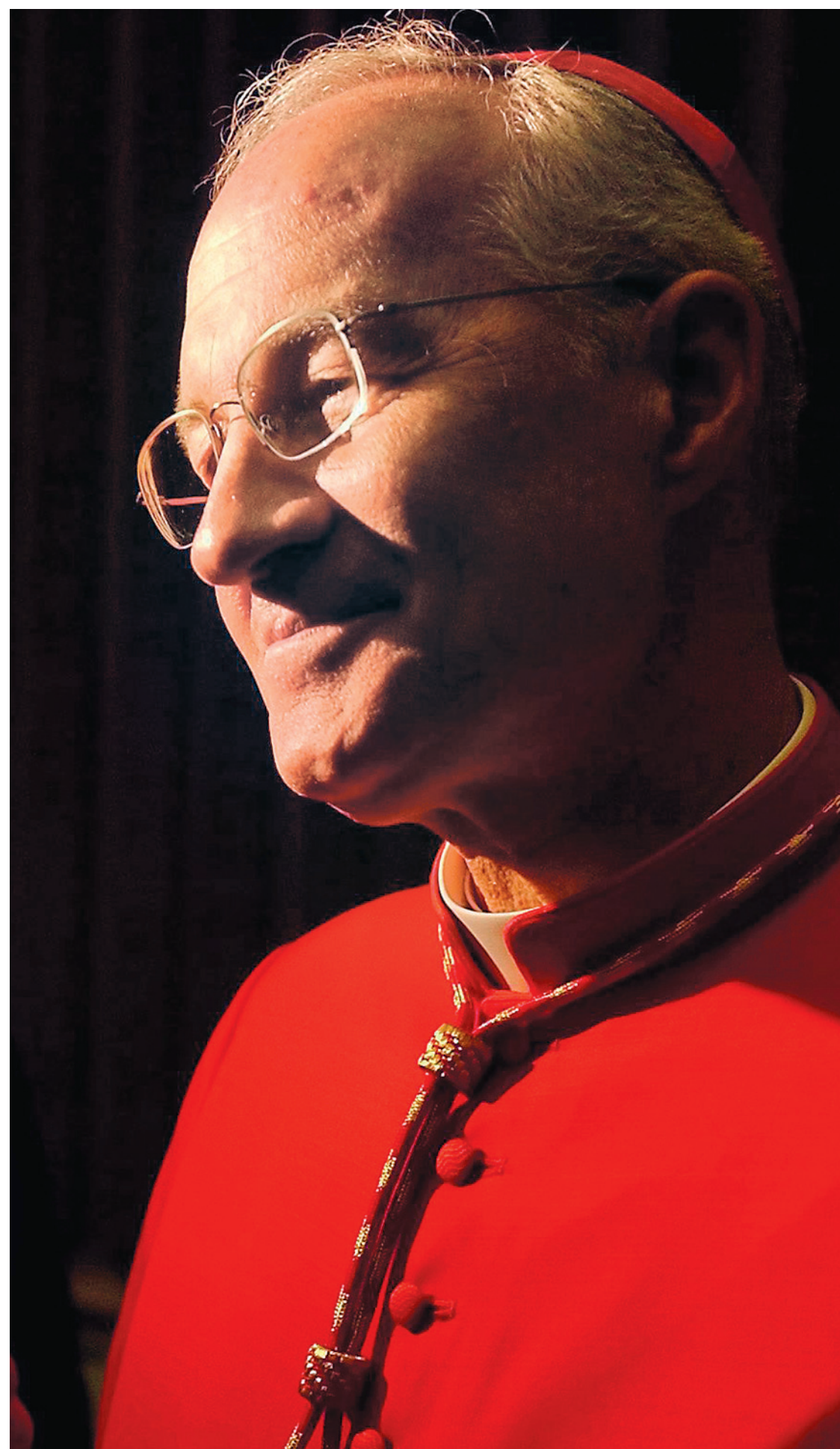
En froid avec les évêques

Il est très rare que l'Église québécoise expose publiquement des dissensions internes, mais la chose s'est encore produite en mai 2010, à la faveur d'une déclaration de Marc Ouellet voulant que rien ne justifie un avortement — même en cas de viol. Le malaise à l'AECQ avait été flagrant. L'organisme avait publié un communiqué appelant à un «dialogue public rationnel», sans «jugement à l'emporte-pièce». Aucun soutien au cardinal, aucune mention même de son nom. Une teneur bien intentionnelle qui n'avait pas échappé aux observateurs.

Quand Marc Ouellet a été rappelé à Rome à l'automne 2010 — comme préfet de la Congrégation des évêques, un des trois postes les plus importants au Vatican —, le président de l'AECQ avait reconnu que le passage de M. Ouellet au Québec avait provoqué son lot de tensions au sein de l'Église locale. «C'est un émotif qui réagit assez rapidement et qui se laisse parfois entraîner par les émotions», disait Martin Veillette. Selon lui, le cardinal s'était trouvé en «décalage» avec un Québec qu'il n'avait pas habité depuis longtemps. Et sa manière de communiquer, assez frontale, n'avait «pas plu».

Parler sans écouter

Le constat est largement partagé. Pour Guy Lapointe, Marc Ouellet «a eu de la difficulté à



PIER PAOLO CITTO ASSOCIATED PRESS

Monseigneur Marc Ouellet a été nommé cardinal par le pape Jean-Paul II en 2003.

entrer en conversation avec les chrétiens. Il avait une bonne expérience du monde [ayant été en poste en Colombie, notamment], mais il n'a pas été capable de bien saisir ce qui se passait au Québec sur les plans de la foi et de la culture. Il a raté sa conversation avec les Québécois», incapable de transmettre ses préoccupations face à un Québec en «quête de sens» et vivant selon lui une «crise des valeurs».

M. Lapointe évoque un homme qui «parlait, mais chez qui on ne sentait aucune volonté d'interroger les Québécois» pour établir un dialogue. «Je pense au confessionnal de verre et au retour du sacrement du pardon individuel. Le Québec a eu de grandes expériences communautaires de célébration du pardon, et il n'a pas été du tout sensible à ça.»

Gilles Routhier note, à la défense du cardinal, qu'il a été «lancé au front sans expérience d'évêque et sans connaissance du Québec». «Il a

eu une carrière très rapide pilotée par en haut, sans que l'on comprenne nécessairement ses motivations», évoque pour sa part Louis Rousseau, qui se montre très critique envers le cardinal abilitien.

Selon lui, Marc Ouellet «a bousculé tout le monde au Québec, y compris ses collaborateurs. Il est arrivé dans un archevêché réputé plus libéral avec un programme conservateur qu'il a essayé d'imposer, sans succès. On sentait qu'il voulait remettre cette Église dans le droit chemin. Il n'était pas ouvert à la discussion, même avec ses collègues évêques. Ce devrait pourtant être des qualités de base d'un pape, de savoir fabriquer de l'unité.»

Louis Rousseau estime que «Marc Ouellet n'a jamais eu le jugement pour dire les bons mots aux bons moments. C'est comme s'il n'était pas en rapport avec l'histoire réelle des hommes autour de lui».



RICCARDO DE LUCA ASSOCIATED PRESS

Il existe beaucoup de similitudes entre Marc Ouellet et Joseph Ratzinger.



OSSERVATORE ROMANO AGENCE FRANCE PRESSE

Le pape a promis une obéissance inconditionnelle à son successeur jeudi, devant des cardinaux.

Dans le journal français *La Croix*, on soulignait le 12 février le caractère «obstiné et sûr de son bon droit» de Joseph Ratzinger. «D'où des décisions qui déconcertent», prises «au risque de l'impopularité», écrivait-on. *Le Figaro* parlait le même jour d'un pontificat qui fut celui d'une «réconciliation avec le passé de l'Église». Dans *Le Monde* du 13 février, on évoquait un mandat donnant «l'impression d'un repli de l'Église sur elle-même, en décalage avec les évolutions sociétales».

Comme Benoît XVI?

L'échelle est différente, mais ce sont là des observations entendues lorsqu'il s'agit du passage de Marc Ouellet au Québec. Il y a bien des similitudes entre Ratzinger et Ouellet, dit Louis Rousseau. Pendant que le pape «ne tenait pas compte de la révolution culturelle de la fin des années 60», le cardinal québécois se trouvait incapable de composer avec les

conséquences de la Révolution tranquille. «Marc Ouellet donne l'impression d'avoir peur du monde, du changement», ajoute M. Rousseau. Ce dernier comprend mal le statut de favori de Marc Ouellet aux portes du conclave. «Il n'a pas la moitié de l'envergure de Ratzinger», dit-il.

Mais plusieurs mettent en avant le fait que l'homme est brillant, qu'il connaît bien la curie romaine, qu'il a occupé de très hautes fonctions au Vatican et qu'il a une bonne expérience de l'Amérique latine. Autant d'atouts pour lui. «Mais les difficultés qu'il a rencontrées chez lui, je vois mal comment elles pourraient être moindres à l'échelle mondiale», maintient Louis Rousseau. C'est peut-être ce qui a fait dire à Marc Ouellet qu'être élu pape serait un «cauchemar»...

Le Devoir

## Bureau de la liberté religieuse: les laïcs ripostent

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Avec la création de son Bureau de la liberté religieuse il y a deux semaines, le gouvernement conservateur a voulu envoyer le signal au reste de la planète — et à ses électeurs canadiens — qu'il défendrait sur la scène internationale le droit des individus de prier le dieu de leur choix. Ce faisant, déplorent les groupes de défense de la laïcité, Ottawa a peut-être aussi envoyé le message que sa définition de la liberté de conscience est bien étroite.

Ce sont deux petites phrases qui n'ont pas échappé aux divers groupes de promotion de la laïcité. Alors qu'il défendait le futur Bureau de la liberté religieuse, le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a indiqué que les non-croyants n'avaient pas besoin de protection.

Ainsi, en mai 2012, alors qu'il participait au Religious Liberty Dinner de Washington, un événement diplomatique annuel, M. Baird a déclaré que «la liberté de religion ne signifie pas être libéré de la religion» (*Freedom of religion does not mean freedom from religion*). Puis, en septembre 2012, étant retenu à Ottawa pour des votes, il fait parvenir une vidéo diffusée en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. «Nous ne croyons pas que l'agnosticisme et l'athéisme doivent être défendus au même titre que les minorités religieuses qui sont persécutées. Nous parlons du droit de pratiquer son culte en paix, non pas du droit de ne pas fréquenter les lieux de culte. C'est un choix personnel que chacun est libre de faire.»

«Aucune promesse n'a été faite, mais ils le considèrent assurément», affirme M<sup>me</sup> Ardiente. Alors, nous espérons que, dans leur prochain rapport annuel, ils incluront les diverses discriminations faites envers les athées. Certains cas sont parfois mentionnés, mais jamais en tant que groupe.»

Démarche assez tordue

Ces deux interventions résumant, selon les groupes de protection de la laïcité, tout le problème de ce nouveau Bureau de la liberté religieuse. «Nous croyons que c'est une démarche assez tordue», déplore David Rand, président de l'association Libres penseurs athées. *La liberté de religion doit être soumise à la liberté de conscience, ce qui comprend la liberté de ne pas avoir de religion, de critiquer sa religion ou de la quitter. Quand on isole la liberté de religion du reste, on la rend creuse.*

M. Rand déplore que le premier dirigeant du Bureau, Andrew Bennett, soit «fortement contre la laïcité». Comme *Le Devoir* le révélait, M. Bennett, un ex-fonctionnaire fédéral et doyen d'un collège chrétien d'Ottawa, a signé dans le magazine *Global Brief* un texte déplorant l'exclusion du discours religieux des débats publics en Occident. «Permettre l'expression de croyances reli-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

«La religion est un facteur de division qui exacerbe les différences ethniques plutôt que de favoriser le rapprochement»

Daniel Baril

gieuses dans les débats publics — dans les forums institutionnels tels que les législatures, les réunions du cabinet ou de manière plus large dans le discours politique — doit être à nouveau accepté comme légitime», écrivait-il en 2011.

La Ligue des droits et libertés a elle aussi condamné ce Bureau au nom de la laïcité. «La laïcité repose sur deux principes fondamentaux: la neutralité de l'État face aux différentes croyances ou à la non-croyance et la séparation de l'Église et de l'État. Cette séparation implique que l'État ne se mêle pas des questions religieuses et que les Églises ne dictent pas aux États les politiques qu'ils doivent suivre.»

Daniel Baril, ancien membre du Mouvement laïque québécois et membre du conseil d'administration de l'Association humaniste du Québec, fait remarquer que cette liberté de conscience englobe la liberté religieuse, mais que l'inverse n'est pas vrai.

«Quand on voit ce qui se passe en Afghanistan, on est en plein conflit idéologique de nature religieuse. C'est clair qu'on peut qualifier la situation de guerre de religions. La religion est un facteur de division qui exacerbe les différences ethniques plutôt que de favoriser le rapprochement.» Dans ce contexte où, analyse M. Baril, la religion «amplifie les tensions», il estime qu'un Bureau de la liberté religieuse ne fera que légitimer ces tensions.

Exemple américain

Le Bureau de la liberté religieuse du gouvernement

conservateur est inspiré de l'Office of International Religious Freedom américain, lui aussi logé au sein du ministère des Affaires étrangères (State Department). Créé en 1998 sous le gouvernement Clinton (mais alors que la Chambre des représentants et le Sénat étaient contrôlés par les républicains, notent les détracteurs laïques), ce bureau prépare un rapport annuel sur le respect des droits religieux dans le monde. Des sanctions sont prévues contre les régimes non respectueux.

Là non plus, pour l'instant, les cas de persécution des non-croyants ne sont pas répertoriés. Pourtant, ils existent. L'International Humanist and Ethical Union, un groupe d'environ 40 associations nationales, a déposé un rapport à l'ONU en décembre dernier faisant la recension de la persécution des athées et des agnostiques dans le monde. Des dizaines de pays sont montrés du doigt.

Discrimination

Maggie Ardiente, la directrice au développement et aux communications de l'American Humanist Association, dit avoir bon espoir que les choses changent aux États-Unis. En entrevue, elle explique qu'elle a rencontré des représentants du State Department ainsi que l'ambassadrice du bureau américain, Suzanne Johnson Cook, pour demander que la recension des cas de discrimination contre les athées fasse l'objet d'une catégorie à part au même titre que ceux contre les chrétiens ou les juifs.

«Aucune promesse n'a été faite, mais ils le considèrent assurément», affirme M<sup>me</sup> Ardiente. Alors, nous espérons que, dans leur prochain rapport annuel, ils incluront les diverses discriminations faites envers les athées. Certains cas sont parfois mentionnés, mais jamais en tant que groupe.»

En juillet 2012, WIN-Gallup International a publié les résultats de son sondage annuel sur la religiosité, effectuée auprès de 50 000 personnes réparties dans 57 pays. On y apprenait que 59% des gens se disent religieux, que 23% se disent non religieux et que 13% se disent athées convaincus. Les plus athées étaient les Chinois (47%), les Japonais (31%), les Tchèque (30%) et les Français (29%). Les Ghanéens se disent les plus religieux, à 96%. Ce sont les croyants hindous qui étaient les plus susceptibles de se dire religieux (82%), suivis des chrétiens (81%), des musulmans (74%) et des juifs (38%).

Le Devoir

## Les dossiers du prochain pape

**La Curie:** les scandales sur les fuites au Vatican et la pédophilie ont rendu sa réforme incontournable. On estime que Benoît XVI a payé cher sa fidélité au secrétaire d'État Tarcisio Bertone. Ce poste est si crucial que certains évoquent même l'élection d'un «ticket» pour diriger l'Église.

**Pédophilie:** les révélations ne seraient pas terminées, en particulier dans les pays dits de mission. Le prochain pape ne pourra pas l'oublier.

**Un diaconat féminin:** c'est Benoît XVI qui a relancé ce débat en affirmant que «plus d'espace et plus de responsabilités peuvent être confiés aux femmes dans le service ministériel». Aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, les femmes pouvaient être diaconesses, comme aujourd'hui encore chez les orthodoxes.

**Les archives de Pie XII:** les responsables religieux juifs, par ailleurs proches de Benoît XVI, réclament leur ouverture complète afin de faire toute la lumière sur le rôle de ce pape par rapport à la Shoah.

**Les orthodoxes:** si l'œcuménisme n'a pas connu de grandes avancées sous Benoît XVI, le rapprochement avec les orthodoxes s'est consolidé. Une rencontre avec le patriarche Kirill de Moscou serait enfin possible.

**Communication:** à l'ère de Twitter, la réforme de la communication du Vatican semble à l'ordre du jour. L'exigence en est surtout une de transparence.

**Chine:** à la différence de Cuba et du Vietnam, le climat s'est passablement refroidi entre les catholiques et la Chine. Il faut dire que Pékin nomme des évêques non reconnus par Rome.

**Brésil:** dès juillet, ce sera la première destination du nouveau pape. Mais le premier pays catholique du monde voit le nombre de ses fidèles s'éroder au profit des sectes protestantes.

**Banque:** quelques jours avant son départ, Benoît XVI a nommé Ernst von Freyberg directeur de la banque du Vatican. Son successeur devra confirmer cette nomination à la tête d'une institution ébranlée par plusieurs scandales.

**Vatican III:** l'Église en est-elle rendue à cette échéance? Plusieurs évoquent plutôt un «véritable synode», auquel le pape pourrait conférer un pouvoir délibératif.

**Fraternité Saint Pie X:** les intégristes catholiques avaient jusqu'au 22 février pour accepter les conditions d'une réintégration impliquant l'acceptation de Vatican II. Les négociations semblent dans l'impasse. Le nouveau pape pourrait le constater et passer à autre chose.

**Nouvelle évangélisation:** les conclusions du dernier synode sur ce thème devront être tirées par le nouveau pape. Une occasion de faire sur ce sujet crucial un document programmatique?



TIZIANA FABI AGENCE FRANCE-PRESSE

PRÉVEL, DE RETOUR DANS LE VIEUX-MONTRÉAL.

# 21<sup>e</sup>

ARRONDISSEMENT

CONDOS DANS LE VIEUX-MONTRÉAL  
AU COIN DES RUES WILLIAM ET QUEEN

INSCRIVEZ-VOUS POUR ÊTRE  
INFORMÉ EN PRIORITÉ AU 21E.CA

PROFITEZ D'UNE VRAIE VIE DE QUARTIER  
AU CŒUR DU VIEUX-MONTRÉAL.

Prével  
urbain

## L'ÉGLISE APRÈS BENOÎT XVI

## Comment sera élu le futur pape

STÉPHANE BAILLARGEON

**Benedictus Sextus Decimus, Benoît XVI**, qui, était le 265<sup>e</sup> souverain pontife. Il aura dirigé l'Église du 9 avril 2005 au 28 février 2013.

Il appartient à un **conclave** de désigner un nouveau pape pendant la période de vacance du Siège apostolique. Le terme latin *cum clave* («avec clé») rappelle la réunion à huis clos des cardinaux électeurs. Selon la croyance, le Saint-Esprit désigne chacun des successeurs de Pierre. Les candidats intéressés ne doivent donc pas manifester leur intérêt et théoriquement tout homme vivant baptisé peut prétendre au pontificat. Depuis des siècles, l'élu appartient au collège cardinalice.

L'élection donne lieu à une lutte feutrée et à des campagnes en sourdine. Les favoris ne l'emportent pas nécessairement, et «**qui entre pape au conclave en ressort cardinal**», selon une formule usuelle. Jean-Paul II fut un candidat de compromis. Selon une rumeur persistante, Benoît XVI fut lui-même un deuxième choix, un premier candidat élu ayant refusé la charge.

La constitution apostolique prévoit l'ouverture d'un conclave entre 15 et 20 jours après le début de la période de vacance du siège. Le pape démissionnaire a publié un décret (*motu proprio*) permettant d'anticiper ces délais. Avant de se réunir en conclave, les cardinaux se rassemblent en **congrégations générales**. Ces organismes permanents de la curie romaine sont constitués thématiquement (éducation catholique, doctrine de la foi, etc.). Les congrégations inaugurées vendredi pourraient donc décider de devancer le conclave avant le 15 mars. Il est aussi possible que les cardinaux jaugent longuement les problèmes de l'Église avant de se lancer dans le choix d'un guide suprême.

L'Église catholique compte 207 cardinaux, dont **117 électeurs** de par leur âge, c'est-à-dire moins de 80 ans. Soixante-sept d'entre eux ont été choisis par Benoît XVI. Le nombre maximal d'électeurs est fixé à 120.

Les **votes secrets** se tiennent le matin et l'après-midi. À chaque séance, le conclave vote deux fois de suite si le premier scrutin n'est pas concluant, pour un total potentiel de quatre tours quotidiens. Si un candidat attire la majorité requise, le doyen du collège des cardinaux, traditionnellement l'évêque d'Ostie, un des diocèses suburbicaires de Rome, lui demande s'il accepte le résultat et par quel nom il souhaite être connu.

Les bulletins de vote sont brûlés. Une fumée noire désigne un résultat non concluant. Une **fumée blanche** annonce l'élection d'un nouveau pape et la fin du conclave. La dernière réunion «cum clave», en 2005, a duré quatre jours. Les six conclaves du XX<sup>e</sup> siècle ont duré moins de huit jours en moyenne.

Le cardinal protodiacre, doyen d'ancienneté des titulaires d'une diaconie romaine, se montre au balcon central de la basilique Saint-Pierre. Il prononce la célèbre formule: **habemus papam**. L'élu se montre à la ville et au monde, *urbi et orbi*.

Le Devoir



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les 115 cardinaux électeurs ont tous été nommés soit par Jean-Paul II, soit par Benoît XVI.

## Le Vatican compte les points cardinaux

Les «ensevelisseurs» et les «purificateurs» s'affrontent pour le trône de saint Pierre

ERIC JOZSEF  
à Rome

Dans le jargon du Vatican, on les appelle les «ensevelisseurs». Ceux qui estiment que le nom de l'Église a été suffisamment sali au cours des derniers mois par les scandales et qu'il faut tourner la page. Mais ils trouveront sur leur route les «purificateurs». Ceux qui, au contraire, estiment que le nettoyage engagé par Benoît XVI doit être poursuivi et conduit à son terme. Autrement, l'Église catholique ne pourra, selon eux, retrouver une force et un élan nouveaux.

Alors que la période du «siège vacant» s'est ouverte jeudi soir à 20 heures précises avec l'entrée en vigueur de la démission de Benoît XVI et que la date du prochain conclave n'a pas encore été fixée, c'est une bataille inédite qui s'annonce pour le trône de saint Pierre. Les rivalités et parfois les conflits entre ordres religieux, nationalités et mouvements catholiques demeurent et permettront, au fil des votes sous la voûte de la chapelle Sixtine, des regroupements et des alliances occasionnelles. Mais les affaires à l'odeur de soufre et à l'ombre des palais pontificaux qui ont été partiellement révélés par le scandale Vati Leaks, tout comme les cas de pédophilie dans l'Église, ont profondément modifié les enjeux de l'élection du prochain pape.

Sur le papier, il s'agit de l'un des conclaves les plus ouverts dans l'histoire récente de l'Église. La traditionnelle fracture entre conservateurs et progressistes s'est atténuée. Notamment, en raison de la disparition en août dernier de la grande figure réformatrice qu'incarrait le cardinal de Milan Carlo Maria Martini. En 2005, quelques jours avant d'entrer en conclave, celui-ci s'était réuni avec les cardinaux britannique Cormac Murphy-O'Connor, allemand Walter Kasper et italien Mario Francesco Pompedda pour tenter d'organiser son camp. En vain. Au bout du compte, l'élection s'était traduite par une sorte de référendum pour ou contre le théologien Joseph Ratzinger, alors puissant préfet pour la Congrégation pour la propagation de la Doctrine de la Foi.

Cette fois, les «progressistes» pourraient tenter de se coaliser derrière la figure du cardinal italien Francesco Coccopalmeo, président du conseil pontifical pour les textes législatifs et ancien collaborateur de Carlo Maria Martini. Ou encore, se mobiliser autour du cardinal de Manille Luis Antonio Tagle, qui est âgé seulement de 55 ans. Cette «jeunesse» est un atout majeur après l'expérience de Benoît XVI élu pape à l'âge de 77 ans et qui a démissionné au bout de huit ans en expliquant qu'il «n'était plus en mesure d'accomplir le ministère de Pierre avec la force que requiert celui-ci.»

Mais il est désormais difficile de parler d'un camp réformatrice proprement dit. «Dans l'Église aussi, le poids des idéologies est moins fort que par le passé», remarque le vaticaniste du quotidien *La Stampa* Giacomo Galeazzi, qui ajoute: «La fracture entre les anciens et les modernes est moins prononcée que par le passé et les frontières sont plus floues.» D'autant que tous les 115 cardinaux électeurs (c'est-à-dire âgés de moins de 80 ans) ont tous été nommés soit par Karol Wojtyła, soit par Benoît XVI, reflétant assez fortement le cadre dogmatique des deux derniers souverains pontifes.

«Ce sont à peu près tous des conservateurs créatifs», résume Galeazzi. «Ils estiment qu'il y a des principes non négociables, mais qu'il faut être attentifs à la modernité.» Certains cardinaux peuvent ainsi se déclarer favorables à une discussion à propos du célibat des prêtres, mais totalement opposés à une reconnaissance des couples homosexuels.

En revanche, Benoît XVI a clairement explicité l'un des nœuds fondamentaux du prochain conclave: l'assainissement de la Curie et de l'Église. Fin mars 2005, avant d'être élu pape et tandis qu'il présidait, à la place d'un Jean-Paul II à l'agonie, le chemin de croix face au Colisée, Joseph Ratzinger avait déjà lancé comme une exhortation: «Seigneur, souvent Ton Église nous semble une barque qui s'apprête à couler, une barque qui prend l'eau de toutes parts. [...] Les vêtements et les visages si sales de Ton Église nous

effraient.» Mercredi, avant de clore définitivement son pontificat, Joseph Ratzinger a repris la même image en soutenant que «Dieu ne laisse pas couler sa barque», tout en déplorant «les eaux agitées». Auparavant, il avait bruyamment dénoncé, dimanche, «les divisions qui défigurent le visage de l'Église». Durant son pontificat, Joseph Ratzinger a notamment affronté la question de la pédophilie dans l'Église, contraignant près de 80 évêques à se démettre pour avoir couvert des agressions sexuelles. Il a laissé entendre qu'il espérait que son successeur poursuive cette politique de «purification». Pour cela, il a notamment autorisé les trois cardinaux qui ont rédigé un rapport à la suite des fuites de Vati Leaks et du vol, par son majordome, de documents dans ses appartements à rencontrer les cardinaux qui s'apprêtent à rentrer en conclave.

## Coalitions

Mercredi, plus de 70 des 115 cardinaux étaient déjà arrivés à Rome. Nombre de prélats étrangers ont fait savoir qu'ils souhaitaient obtenir davantage d'informations sur l'ensemble des affaires à l'occasion des congrégations générales qui précéderont le conclave. Sortes d'assemblées au cours desquelles sont librement discutées toutes les questions inhérentes à l'Église, elles servent aussi à dessiner les premières coalitions en vue de l'élection. Le début du conclave, qui doit se tenir entre 15 et 20 jours après le début de la vacance du siège pontifical, devrait être ainsi décidé lundi. Vraisemblablement, les cardinaux devraient entrer dans la chapelle Sixtine pour le premier vote le 10 ou le 11 mars.

Dans ce contexte, les «ensevelisseurs» inspirés par l'ancien secrétaire d'Etat Angelo Sodano souhaiteraient que les discussions sur les affaires Vati Leaks ne traînent pas trop en longueur. Ils estiment que le prochain pontificat devra être avant tout tourné vers la diplomatie et l'attention aux catholiques dans le monde, en coupant court au plus vite aux scandales. Même s'ils ne peuvent être tous assimilés au groupe des «ensevelisseurs», les membres du «clan des Italiens» souhaiteraient également que le conclave soit assez rapide, redoutant que les étrangers ne s'identifient à la Curie et à ses turpitudes. C'est notamment le cas du cardinal Angelo Scola, grand favori de la course à la succession de Benoît XVI avant l'explosion des scandales Vati Leaks. L'archevêque de Milan, à mi-chemin entre les «purificateurs» et les «ensevelisseurs», garde néanmoins ses chances dans cette élection particulièrement ouverte (il faut recueillir deux tiers des suffrages) où sont régulièrement cités comme «papables» le Canadien Marc Ouellet, l'Autrichien Christoph Schönborn et l'archevêque de New York Timothy Dolan.

Libération



La basilique Saint-Pierre, au Vatican

TIZIANA FABI AGENCE FRANCE-PRESSE

CONCOURS SOYEZ  
AMBASSADEUR DU  
**31<sup>e</sup> FIFA**  
DU 14 AU 24 MARS 2013

Dans le cadre du Festival International du Film sur l'Art (FIFA), courez la chance de gagner :

> Une nuit en occupation double en suite  
Tourelle à l'Hôtel InterContinental Montréal

> 2 Passeports Ambassadeurs  
Accès direct, sans réservation, à toutes les séances publiques. Accès à la Soirée d'ouverture et à la Cérémonie de remise des prix (RSVP requis).

Valeur totale de 1100\$

Date limite  
> 11 MARS 2013

Pour participer, consulter le  
[www.ledevoir.com/concours](http://www.ledevoir.com/concours)

LE DEVOIR  
Libre de penserINTERCONTINENTAL  
MONTREAL

Télé-Québec

FIFA  
INTERNATIONAL FESTIVAL OF FILMS ON ART

## ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le parti de Louise Harel, Vision Montréal, n'a pas encore désigné Carl Boileau, sa nouvelle recrue, comme candidat pour les prochaines élections municipales, en novembre.

## Vision Montréal recrute un ancien de Projet Montréal

BAHADOR ZABIHIYAN

À huit mois des élections municipales, Vision Montréal recrute le conseiller d'arrondissement Carl Boileau, un ancien de Projet Montréal. Si le parti de Louise Harel a annoncé la nouvelle en grande pompe, lors d'une conférence de presse vendredi, celui de Richard Bergeron l'a minimisée, précisant que le conseiller avait déjà quitté le parti en octobre.

En septembre dernier, M. Bergeron l'avait déjà informé que le parti ne souhaitait plus qu'il soit le candidat de Projet Montréal aux prochaines élections municipales. M. Bergeron lui reprochait « ses frasques sur les réseaux sociaux » et son « manque d'assiduité au travail », explique Catherine Maurice, l'attachée politique de Projet Montréal. De son côté, M. Boileau dit avoir été désabusé peu de temps après son élection et s'être senti mis à l'écart par le parti. « On m'a assigné des tâches administratives dès le départ [...] et on m'a tenu éloigné des développements politiques », dit-il. Il accuse notamment le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, de lui avoir caché des informations au sujet d'un plan de réorganisation de la circulation. M. Boileau dit que le plan a fait augmenter le trafic dans son dis-

trict. Il avait voté en faveur, mais sans savoir qu'il y aurait des répercussions négatives dans son secteur. Une accusation que réfute Projet Montréal.

Il faut dire que M. Boileau est particulièrement actif sur les réseaux sociaux, surtout sur son blogue, qui raconte « l'histoire de sa vie », selon lui. En plus d'y détailler son action politique, il y parle de sa passion pour le football, les insectes, la poésie, ou encore, de ses déboires avec ses anciens colocataires. Il y apportait aussi son soutien au mouvement étudiant, au printemps dernier. Toutefois, il va mettre en ligne un nouveau blogue, plus « professionnel », où il ne parlera plus de sa vie personnelle. À l'avenir, il compte faire preuve de plus de discipline dans son utilisation des réseaux sociaux. « On apprend tous à les utiliser [...] Il va falloir que je fasse davantage preuve de discipline », conclut-il. L'arrivée de M. Boileau au sein de Vision Montréal ne change pas les rapports de force au conseil municipal de la Ville de Montréal. Les conseillers d'arrondissement, comme M. Boileau, n'y siègent pas. Vision Montréal n'a pas encore désigné M. Boileau comme candidat pour les prochaines élections municipales, en novembre.

Le Devoir

QUÉBEC

## Virage sans fil pour les bus régionaux

ISABELLE PORTER

à Québec

Depuis deux ans, les autobus qui offrent le sans-fil gratuit se multiplient dans les MRC autour de Québec. Mais dans la capitale, on hésite encore à faire le saut.

Après l'île d'Orléans, Lotbinière et la MRC de La Jacques-Cartier, ce sera bientôt au tour de Portneuf d'offrir du transport en commun branché. Le nouveau service doit être lancé d'ici quelques jours.

« C'est un incitatif majeur au transport en commun, explique la responsable du service Marlyse Perron. Ça rend le temps passé en transport plus utile et agréable. »

Matin et soir, deux autobus font la navette entre Portneuf et Québec. Environ 60% des usagers sont des travailleurs, et le tiers, des étudiants, mais la clientèle jeune est en croissance. Le service technique est assuré par Zap-Québec, un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission de brancher toute la région.

C'est le cas aussi dans la MRC de La Jacques-Cartier, au nord. L'automne dernier, on a introduit le sans-fil sur 4 des 8 bus régionaux. Le service a si bien fonctionné qu'on prévoit l'implanter sur toute la flotte. « On a constaté qu'il y avait une demande et un attrait supplémentaire lié à ça », explique la responsable Agnès Verstraete.

Même chose dans Lotbinière avec « L'Express vers Sainte-Foy ». La coordonnatrice Suzanne Dore estime qu'il s'agit d'un excellent outil marketing. Dans ces trois sec-

teurs, le sans-fil est financé par les fonds de la MRC.

À l'île d'Orléans et sur la Côte-de-Beaupré, on ne fait pas affaire avec Zap et les coûts sont plutôt inclus dans le contrat conclu avec le fournisseur d'autobus. Le service de transport qui porte le nom de « Plus mobile » a été le premier à faire le virage sans fil en 2011.

Impossible de mesurer précisément l'impact du sans-fil sur l'achalandage, mais les signes sont encourageants. « L'un des chauffeurs m'a dit qu'on entendait une mouche voler le matin parce que chacun est derrière son écran », raconte le coordonnateur Marc-André Avoine.

Le RTC hésite

Pendant ce temps à Québec, on hésite malgré le succès récent d'un projet pilote. « Tout semble correct. Les clients sont très satisfaits, la technologie va bien et on a un intérêt certain », explique la porte-parole du Réseau de transport de la capitale (RTC) Carole Brousseau. « Là où le bât blesse, c'est les coûts. » Il en coûte 2000\$ pour équiper un autobus, et la flotte en compte 600. À cela s'ajoutent des frais mensuels qui explosent avec l'achalandage.

Du côté de Lévis, on voit les choses autrement. La société de transport est en train d'étendre le service aux plus longs trajets et aux parcours les plus achalandés. Un partenariat avec Ultramar a permis d'alléger les charges. Pour le directeur Jean-François Carrier, c'est tout simplement « une façon de concurrencer l'automobile ».

Le Devoir

# L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## C'EST TOUT LE QUÉBEC QUI EN PROFITE

### DES RÉSULTATS CONCRETS POUR S'ENGAGER ENSEMBLE VERS UNE SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Le Sommet sur l'enseignement supérieur a rétabli le dialogue. Les discussions ont permis d'arriver à des résultats bien tangibles. L'enseignement supérieur au Québec pourra désormais s'appuyer sur des bases solides tout en respectant la capacité de payer des contribuables québécois.

Dorénavant:

- Les universités pourront compter sur un réinvestissement;
- Le rôle de nos cégeps en région sera mieux reconnu;
- La reddition de comptes des universités sera allégée et plus transparente;
- La recherche dans les cégeps et dans les universités sera mieux soutenue;
- Les droits de scolarité seront raisonnables et prévisibles;
- L'endettement étudiant sera limité;
- Le nombre de professeurs, de chargés de cours et de professionnels augmentera;
- Et l'accessibilité à l'enseignement supérieur sera assurée.

De plus, afin de poursuivre les efforts déployés depuis plusieurs mois, le gouvernement ouvre cinq chantiers de travail sur des enjeux majeurs concernant l'enseignement supérieur.

Avec un enseignement supérieur de qualité, c'est tout le Québec qui en profite.

[mesrst.gouv.qc.ca](http://mesrst.gouv.qc.ca)

UN  
QUÉBEC  
POUR TOUS

Québec

## ACTUALITÉS

## Le manque de sommeil agit sur l'expression de nos gènes

On sait qu'un sommeil insuffisant et le travail en horaires décalés sont associés à divers problèmes de santé, tels que les maladies cardiovasculaires, mais les mécanismes impliqués sont en grande partie méconnus. Or une nouvelle étude publiée dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS) montre que le manque de sommeil modifie l'activité de plus de 700 gènes.

Les chercheurs ont fait cette observation en analysant le transcriptome, soit l'ensemble des ARN issus de la transcription du génome et obtenus d'échantillons sanguins, de 26 individus qu'on a laissés dormir 8,5 heures par nuit pendant une semaine dans un premier temps, et qui ont été contraints à ne dormir que 5,70 heures par nuit pendant une semaine dans un second temps. Comme les ARN permettent d'identifier les gènes actifs ainsi que leur niveau d'expression, les

chercheurs ont pu remarquer qu'une pénurie de sommeil accroissait ou diminuait l'activité de 711 gènes. Elle réduisait aussi l'amplitude des variations circadiennes (d'une durée de 24 heures) de quelques centaines de gènes et elle augmentait le nombre de gènes (ceux-ci passant de 122 à 856) qui réagissaient à une privation de sommeil de 40 heures d'affilée.

Les gènes qui avaient été affectés par le manque de sommeil étaient associés aux rythmes circadiens, à l'homéostasie (tendance à retrouver une durée de sommeil suffisante) du sommeil, au stress oxydatif (processus chimique qui endommage les cellules) et au métabolisme. Ils intervenaient dans des processus biologiques, tels que les réponses inflammatoires, immunitaires et au stress, autant de processus qui jouent vraisemblablement un rôle dans les problèmes de santé engendrés par un sommeil insuffisant.

Le Devoir

## Repenser la naissance

« Comment la naissance se passe a un impact sur la société et vice-versa », croit la sage-femme Isabelle Brabant

Après s'être demandé comment « mourir dans la dignité », si on posait notre regard sur la naissance? Cette suggestion de la sage-femme Isabelle Brabant trouve des échos dans un important rapport signé par le gynécologue Jean-Marie Moutquin et embrassé par des professionnels de la santé de tous les horizons.

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

« C'est comme si la naissance était une zone aveugle », observe Isabelle Brabant, les coudes posés sur la table d'examen dans son minuscule bureau où une grande fenêtre crée une ouverture. Nous sommes à la Maison bleue, dans Côte-des-Neiges, un organisme sans but lucratif qui soutient les femmes enceintes vulnérables et les familles. Parmi ses patientes enceintes, souvent fragiles, plusieurs arrivent de zones de conflit: à l'échelle de leur pays, de leur famille, de leur vie, de leur ventre.

Celle qui vient de lancer la troisième édition de son livre *Pour une naissance heureuse* établit un rapprochement entre la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité et la nécessaire réflexion autour de la naissance. L'idée d'une conversation nationale lui semble mûre.

« Chaque femme vit ce qu'elle a à vivre », poursuit-elle, toujours respectueuse des choix de chacune. Elle nous invite à prendre du recul, collectivement. « J'ai trouvé intéressant qu'on s'intéresse, comme société, à comment on vit la mort. Mais pour les exactes mêmes raisons, comment la naissance se passe a un impact sur la société et vice-versa. »

Et comment vit-on la naissance, exactement? « Entourés de machines! », lance la sage-femme. D'avril 2011 à mars 2012, 2315 bébés sont nés en maison de naissance, soit 2,6% des 88500 naissances dans la même période. Environ 10% des accouchements se déroulent de façon dite « physiologique », sans intervention pharmacologique ou césarienne. La demande pour les sages-femmes dépasse l'offre: il n'y en avait que 166 en exercice au 31 mars 2012.

Si elle pose un regard anthropologique sur la naissance, son livre, c'est sa réponse à la littérature infantiliste offerte à ce rayon. Pour Isabelle Brabant, il s'agit de « recréer des images de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À la Maison bleue, la sage-femme Isabelle Brabant examine Redelita pendant que Kesiha, trois ans, raconte à quel point elle a hâte de devenir une grande sœur.

la naissance où les femmes ne sont pas passives, couchées sur le dos, à attendre que la péridurale vienne les sauver. C'est de mettre en circulation d'autres pensées. Et chacune va piger là-dedans ce qui lui parle.»

Et là, arrêtet sur image: elle ne cherche pas à « diaboliser » la médecine. Ni à imposer la pensée unique de l'accouchement physiologique pour toutes — « ce n'est pas une secte! », lance-t-elle. Ni à montrer du doigt les femmes qui bénissent la péridurale. Elle s'adresse à une femme qu'elle présume « intelligente et mature » qui a le droit de choisir. Car, rappelle-t-elle, « une femme qui veut une péridurale et qui n'a aucun problème avec l'idée d'une césarienne va trouver ça aisément dans le système de santé. Mais celle qui se dit, avec son partenaire, qu'elle aimerait découvrir sa capacité de femme à mettre son enfant au monde, eh bien, elle ne va pas trouver aisément les outils pour y arriver.»

### Un sujet mûr

Cet automne, un rapport de l'INESSS signé par le gynécologue et chercheur Jean-Marie Moutquin a suscité un grand engouement dans le petit monde de la périnatalité. Il rame dans la même direction que le livre d'Isabelle Brabant.

Plusieurs centaines de pages de données scientifiques à l'appui, l'INESSS recommande que le ministère de la Santé (MSSS) organise une opération de « concertation » pour en arriver à un plan d'action pour la réduction des interventions pendant l'accouchement. Le MSSS accueille ce rapport « favorablement » et en est encore à l'étape de la réflexion.

« Réduire » suppose « qu'un certain nombre » d'interventions « n'améliore pas la santé et peut même être délétère pour le bien-être des mères et des nouveau-nés », admet d'emblée le rapport de l'INESSS. En effet, les taux d'intervention actuels « ne sont associés ni à l'amélioration de la santé des mères et des nouveau-nés, ni au choix des mères, mais à l'autorégulation de l'obstétrique médicohospitalière », écrivent le Dr Moutquin et son équipe.

### La naissance au Québec

Analgésie péridurale: 69%  
Surveillance fœtale en continu: 65%  
Déclenchement pharmacologique: 30%  
Césariennes: 23%  
Aucune analgésie: 10%

Source: INESSS

Pour Isabelle Brabant, des études scientifiques et « 200 000 ans de données probantes » commencent à converger: « C'est drôle à dire, mais ce qui est meilleur pour la santé, c'est le processus physiologique tel qu'il est prévu dans la nature! », dit-elle en rigolant.

Le rapport de l'INESSS connaît un succès qui a carrément fait « sauter » les serveurs informatiques lors d'un webinaire avec les professionnels de la santé. « Je n'avais jamais vu ça, plus de 200 inscriptions! » raconte le Dr Moutquin, également professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. *Les gens m'en reparlent; le sujet est très actuel, il s'inscrit dans un courant de pensée promu par beaucoup de femmes et aussi des intervenants en périnatalité: on veut être plus à l'écoute et moins interventionnistes!*

Accompagnement individuel par une infirmière expérimentée pendant le travail, chambres de naissance adaptées, soutien, information: pour le Dr Moutquin, non seulement la science montre que c'est ce qui est souhaitable, mais c'est aussi « du vécu » pour celui qui, il n'y a pas si longtemps, assistait 400 accouchements par année. « Il ne faut pas oublier que 18% des femmes vivent des complications après une césarienne, rappelle-t-il. On ne dit pas de ramener le taux de césariennes à 10%, mais un accouchement sur trois ou sur quatre, c'est trop. »

Les hôpitaux pourraient s'inspirer des maisons de naissance, selon lui. Et laisser plus de place aux sages-femmes et aux infirmières.

Le Devoir

## Les belles soirées de Josée

Causeries avec Josée Blanchette



Mercredi 20 mars 2013 à 19h30

### LE PÈRE LACROIX ET L'AMOUR

Qu'ont en commun un père dominicain de 97 ans et une journaliste de 49 ans un peu bouddhiste et plutôt agnostique? Venez découvrir ce que ce médiéviste bien connu du public québécois, auteur et commentateur de l'actualité dans les médias, à l'humour mordant et au parler vrai, pense de l'amour, de ses détours, de la spiritualité et de ses promesses, du grand âge et de ses surprises. On cause même de sexe, c'est dire!

### ÉGLISE DES DOMINICAINS

2715 ch. de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal  
métro Université de Montréal ou Stationnement gratuit

Coût : 20 \$ > Étudiants : 15 \$

Plus d'infos : 514.316.1621 ou www.joseeblanchette.ca

## CONCOURS

LE DEVOIR  
Libre de penser

EXPO  
manger santé  
et vivre vert

SPA  
EASTMAN  
RELAIS SANTÉ

Un court séjour déterminant pour adopter un nouveau style de vie.

### COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

Un séjour de 2 nuits pour 2 personnes  
« Forfait Spa de Destination » au Spa Eastman

Valeur 728\$ (avant taxes)

Le tirage aura lieu le 15 mars 2013.  
Pour participer, remplissez le formulaire en ligne:  
[www.ledevoir.com/concours](http://www.ledevoir.com/concours)

EXPO  
manger santé et vivre vert

MONTREAL - Palais des congrès  
15.16.17 MARS 2013

QUÉBEC - Centre des congrès  
23.24 MARS 2013

## ACTUALITÉS

## Le RIN, 50 ans plus tard

Un colloque commémore la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale le 3 mars 1963

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

C'était il y a un demi-siècle. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) devenait un parti politique. Pierre Bourgault, Marcel Chaput et André D'Allemagne ne sont plus là pour témoigner des premières heures de ce groupe de pression devenu parti.

Pour le commémorer la fondation du parti le 3 mars 1963, un colloque : « *L'influence du RIN sur l'évolution politique du Québec* ». Ce sont surtout des universitaires, étudiants et professeurs, de même que d'anciens militants de la base du parti qui se sont retrouvés à discuter sous une toile sombre représentant Ludger Duvernay, dans un salon de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pour le politologue Denis Monière, le RIN constitue le premier parti politique québécois de masse et un des principaux facteurs de la politisation des Québécois dans les années 1960. « *Le RIN est un parti qui n'existe pas strictement pour les élections, ce qui est une première chez nous. La base est importante. Les militants sont très actifs. On organise des manifestations, on s'intéresse à la vie intellectuelle et économique des membres. On les forme. En France, le Parti socialiste propose un modèle semblable.* »

## De nouveaux intérêts

Le RIN s'intéresse à la condition des ouvriers et à la gestion des ressources naturelles. Il s'oppose aux armes atomiques et à la peine de mort. *L'Indépendance*, le journal du parti, en parle abondamment sous la plume notamment de Lysiane Gagnon, de Jacques Renaud, de Guy Sanche (oui, Bobino!), de Paul Chamberland, de Jacques Guay, de Claude Jasmin ou de Gil Courtemanche.

## Le RIN constitue le premier parti politique québécois de masse et un des principaux facteurs de la politisation des Québécois dans les années 1960

L'organisation du parti intègre des femmes à ses structures. On défend le mode de scrutin proportionnel. Les modèles viennent des luttes internationales, de groupes qui cherchent à s'affirmer : les Noirs américains, les Portoricains, les mouvements d'émancipation de tous les damnés de la terre.

« *La dimension internationale est très forte au RIN, explique Denis Monière. La lutte des Noirs américains inspire notamment un sit-in, le 24 juin*



Les affiches des candidats du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), André D'Allemagne et Pierre Bourgault, lors de l'élection provinciale de 1966. L'esthétisme même du matériel publicitaire du RIN témoigne d'un nouveau type d'engagement en politique.

1964 à la Place Ville-Marie, contre la politique du *Canadien National* qui refuse un congé payé aux Canadiens français. » La réalité nationale est envisagée sous le concept de la décolonisation qu'élaborent les œuvres de Jacques Berque, d'Albert Memmi, de Frantz Fanon ou de Jean-Paul Sartre. L'esthétisme même du matériel publicitaire du RIN témoigne d'un nouveau type d'engagement en politique.

## Une école politique

Le RIN offre à ses membres plusieurs grandes soirées, notamment au Forum. Vont chanter, parler et jouer pour le parti des artistes aussi différents que Gilles Vigneault, Muriel Millard, André Gagnon, Claude Léveillée ou Joël Denis. Il y aura aussi un ciné-club poli-

tique ainsi que la possibilité d'assister à de vrais cours de formation politique. Dans ces programmes de formation politique, on note que l'écrivain Hubert Aquin propose une leçon sur la fin de l'Empire austro-hongrois. La place d'Aquin au sein du RIN a été soulignée au cours de ce colloque par Nino Gabrielli. De son côté, Pierre Bourgault offre aux militants du RIN une formation sur « *l'indépendance et l'esprit républicain* ». Le professeur Maurice Séguin les entretient pour sa part de l'histoire de l'idée d'indépendance au Québec.

Sous l'impulsion d'Andrée Ferretti, les cours du RIN prennent une forte tangente vers la « *propagande parlée et la propagande par l'action* ». Toujours énergique, Andrée Ferretti témoignait d'ailleurs en avant-midi dans le cadre de ce colloque dont les actes seront publiés prochainement, assurent les organisateurs.

René Lévesque, qui ne s'entendait guère avec Pierre Bourgault, le président du RIN, aurait souhaité que ce parti ne se saborde pas en 1968 pour faire place au seul Parti québécois. « *Lévesque souhaitait, et je l'ai entendu le dire, qu'un parti indépendantiste plus à gauche existe en marge du Parti québécois. Cela lui aurait permis, sur le plan électoral, de s'assurer de toujours avoir l'air du modéré. C'était le calcul stratégique de Lévesque.* »

## Électrisant

Louis Denoncourt, ancien candidat du RIN dans la circonscription de Laviolette, plus jeune candidat du parti en 1966, regrettait d'avoir entendu beaucoup de jeunes universitaires s'en remettre essentiellement aux écrits des intellectuels du parti pour établir son histoire et sa pensée. « *Ils sont allés chercher des textes des gens d'en haut dans le parti. À la base, on n'entendait jamais parler de dissensions. Comme d'autres, j'organisais des assemblées de cuisine. On formait des gens. On manifestait. On ne perdait pas de temps à se chicaner! C'était la réalisation de l'indépendance qui nous occupait et nous préoccupait. Avec seulement cinq cennes, on faisait des miracles. Vous savez, lorsque Pierre Bourgault venait parler, il était tellement populaire... Il était électrisant. Il politisait des gens qui ne l'étaient pas du tout. Ah oui, il était électrisant!* »

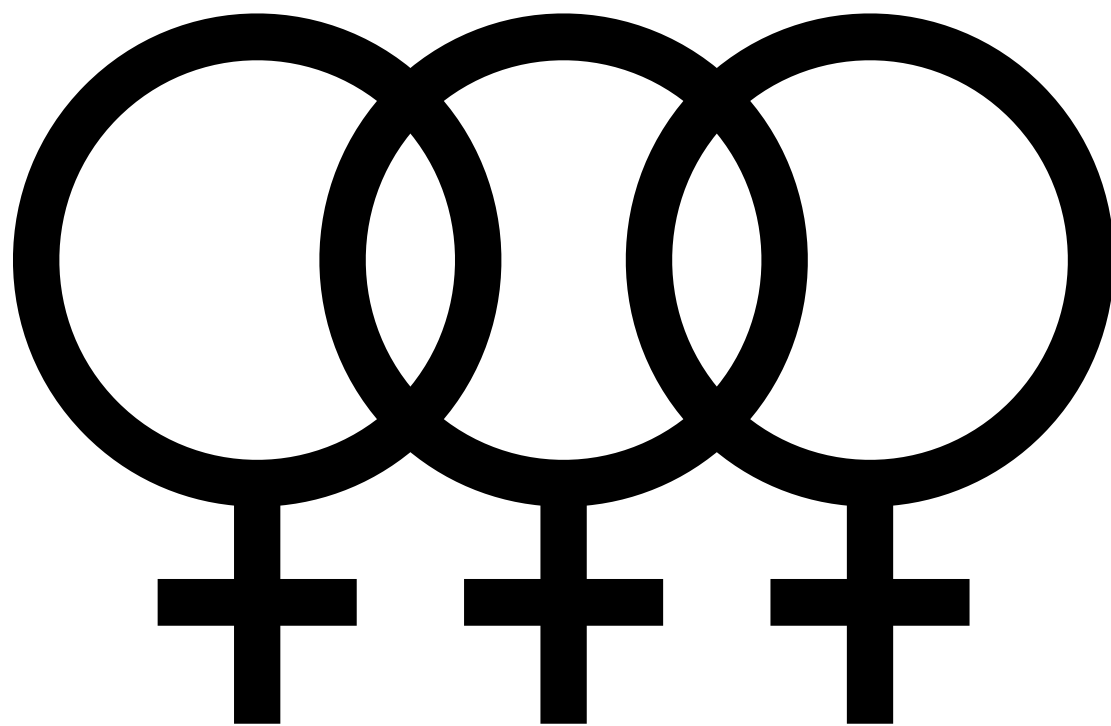
Fondé le 10 septembre 1960 comme groupe de pression et d'éducation politique, le RIN se transforme en parti sous la pression de ses membres. Ce sont eux qui le financent et qui le font vivre, observe Claude Cardinal dans sa contribution au colloque.

En 1960, les membres fondateurs du RIN ne sont qu'une vingtaine lorsqu'ils se réunissent pour une première fois à Morin Heights, dans les Laurentides. Trois ans plus tard, le parti tient des assemblées un peu partout et fait salle comble dès lors que des orateurs comme Marcel Chaput ou Pierre Bourgault y prennent la parole. Le parti comptera plus de 4000 membres en règle lors des élections de 1966, alors que son président, Pierre Bourgault, passe bien près d'être élu dans la circonscription de Duplessis, sur la Côte-Nord.

Au fond de la salle, le sociologue Guy Rocher écoute les échanges avec attention. « *Je suis ici pour deux raisons, me dit-il à l'oreille. D'abord parce que ma femme et son frère, Jean Depocas, sont au nombre des fondateurs du RIN. Ensuite, pour nourrir mon espoir indépendantiste.* »

Le Devoir

## maillon à maillon



LE CHÂINON

## ACTUALITÉS

## ÉGLISE

SUITE DE LA PAGE 1

où le Seigneur semblait dormir ». De là à conclure que son pontificat fut un des plus chaotiques de l'histoire récente de l'Église, il n'y a qu'un pas.

## Un conservateur... avec des nuances

Précédé d'une réputation de conservateur avant même son accession au trône de saint Pierre, Joseph Ratzinger en surprendra plus d'un. « Comment imaginer un pape, héritier de 2000 ans d'histoire, qui ne soit pas conservateur ? demande l'écrivain et journaliste Bernard Lecompte (Benoît XVI, éd. Perrin). L'ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi ne pouvait être perçu que comme un conservateur. Mais cette image a évolué et il part sur un acte profondément moderne. »

Ceux qui tiennent absolument à classer le pape à droite oublient parfois qu'il a régulièrement dénoncé un capitalisme devenu fou. Il a aussi frisé l'incident diplomatique en reprochant au président français Nicolas Sarkozy d'expulser les Roms de France. Il a enfin tenu à béatifier lui-même le cardinal John Henry Newman, ferme opposant au dogme de l'infailibilité du pape.

« C'est trop simple de dire que le pape a été conservateur », dit Yves-Marie Hilaire. Selon l'historien, Joseph Ratzinger a été profondément marqué par cette époque où, en 1988, il a dû négocier avec les schismatiques de la Fraternité Saint-Pie X partisans de l'intégriste M<sup>re</sup> Lefebvre. « S'il a été ébranlé par le laisser-aller liturgique, il n'a rien concédé sur les réformes de Vatican II dont il s'est fait un défenseur. A preuve, les discussions avec les intégristes sont aujourd'hui dans l'impasse. »

## Écrire ou twitter ?

Au concile, celui qui était conseiller du cardinal Joseph Frings était considéré comme un réformateur modéré. Benoît XVI n'aura de cesse, lui, de corriger ce qu'il considérait comme des dérives et d'inscrire cette grande période de réformes dans l'histoire en affirmant qu'elle ne fut pas une rupture.

« Cinquante ans plus tard, Benoît XVI a fait le bilan de Vatican II, dit Bernard Lecompte. C'est un pape qui clôt une période. Mais ce pape philosophe, théologien et intellectuel, l'a fait à sa façon souvent originale, et le plus souvent en écrivant. »

A l'ère d'Internet, Benoît XVI sera étrangement le premier pape à écrire autant pendant son pontificat, confirme Yves-Marie Hilaire. « Des écrits qui sont malheureusement peu connus », déplore-t-il. Ennemi juré de Joseph Ratzinger, le théologien progressiste Hans Küng y voit plutôt le signe d'un échec cuisant. Ce pape « a préféré écrire des livres plutôt que de gouverner l'Église », déclarait-il récemment aux médias allemands.

Benoît XVI passera certainement à l'histoire pour avoir été, lors de ses voyages à Malte, aux États-Unis et en Australie, celui qui a percé l'abcès des crimes de pédophilie au sein de l'Église. Un sujet sur lequel ses déclarations sur la « tolérance zéro », selon lesquelles « le pardon ne remplace pas la justice », tranchent radicalement avec le laisser-aller de son prédécesseur.

## Statu quo pour les femmes

Étrangement, Benoît XVI est assez peu intervenu sur les grandes controverses qui défraient le plus la manchette des médias européens et

nord-américains. En dépit d'une première encyclique étonnante sur l'amour voulant réconcilier eros et agapé, les grandes questions de l'ordination des femmes, du divorce et de l'homosexualité n'ont guère retenu son attention. Ce qui veut dire que, pour l'essentiel, il s'en est tenu au statu quo.

Yves-Marie Hilaire voit mal comment l'Église pourrait changer radicalement sur ces questions. Il croit cependant possible, dit-il, d'inventer « une organisation ministérielle propre aux femmes », d'assouplir les règles interdisant le mariage des prêtres et de réintégrer les divorcés après « une période de probation ». Ce sera l'affaire du prochain pape, croit-il.

« Benoît XVI avait une vision plutôt négative de la société moderne, ne trouvant pas toujours les mots pour s'adresser à elle », dit le père Armand Veilleux, un cistercien québécois qui dirige l'abbaye de Scourmont, en Belgique.

Sa démission-surprise ne sera pas la moindre des innovations de Benoît XVI. Une démission qui ne fait pas l'affaire de tous malgré les réactions polies, constate Bernard Lecompte. Certains y voient une désacralisation supplémentaire, pour ne pas dire « une catastrophe ». « Un p.-d.g. ou un président peuvent démissionner. Un pape, lui, est démissionné par la mort », écrivaient les professeurs de philosophie Pierre Dulau et Martin Steffens dans le quotidien La Croix.

A 85 ans, Benoît XVI était le pape le plus âgé en exercice derrière Léon XIII mort à 93 ans (1903) et devant Jean-Paul II mort à 85 ans. « Ce n'est pas un abandon, mais la décision d'un homme d'abord logique et raisonnable, dit l'historien Jean Chélini (Chroniques romaines, Cerf). Car Benoît XVI aura surtout été un pape de réflexion. » C'est peut-être d'ailleurs de là que

viennent ses problèmes récurrents avec la Curie et les médias. « La gestion du quotidien, ce n'était pas sa vocation », dit Chélini.

## Une Curie à reprendre en main

« Benoît XVI laisse une Église qui progresse et qui compte 1,2 milliard de fidèles. Gardons-nous de juger les progrès de la foi à l'aune de nos seules petites Églises de l'hémisphère nord », dit Lecompte. Mais il ajoute aussitôt que le prochain pape devra absolument reprendre en main la Curie, où les « affaires » n'ont cessé de se multiplier. Il serait temps aussi d'adapter la communication de l'Église au XXI<sup>e</sup> siècle, dit-il.

Le théologien de la libération Leonardo Boff confiait récemment aux médias de son pays que la démission de Benoît XVI n'était rien de plus que « l'acte de désespoir d'un pape, qui ne peut plus contrôler la Curie et diriger l'Église ». Au printemps, alors qu'éclatait le scandale Vatileaks et que Benoît XVI était trahi par certains de ses proches, l'ancien spécialiste des religions du quotidien Le Monde Henri Tincq n'hésita pas à écrire que ce pontificat tournait littéralement « au cauchemar ».

Chose certaine, Benoît XVI n'aura jamais manqué de lucidité. « Il ne restait qu'à me dire qu'à côté des grands papes, il y en avait de petits, qui donnent ce qu'ils peuvent », disait-il en 2010. Selon Bernard Lecompte, le prochain conclave sera l'occasion d'inaugurer une nouvelle époque. « Pour la première fois depuis 30 ans, c'est l'occasion de réinventer quelque chose ! On savait que Benoît XVI serait dans la continuité de son prédécesseur. Mais, aujourd'hui, il est impossible d'imaginer à quoi ressemblera l'Église dans 15 ans. »

Le Devoir



« Il ne restait qu'à me dire qu'à côté des grands papes, il y en avait de petits, qui donnent ce qu'ils peuvent »

- Benoît XVI

## POLICIER

SUITE DE LA PAGE 1

pris sa place habituelle au métro Atwater. Si sa « bien-aimée » Mary\* est dans les parages, ça risque de chauffer. Les patrouilleurs croyaient avoir tout vu avec ces amants de la rue qui s'échangent la position de l'agresseur et de la victime d'une dispute à l'autre, mais là...

Dans un excès de rage, Mary a tenté de castrer un Johnny ivre mort qui l'avait probablement encore battue. Si ces deux-là se croisent, c'est la bataille assurée.

Anthony Cantelmi ne compte plus les fois où il a dû se rendre au parc Cabot, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Atwater, pour les séparer, l'homme blanc et la femme inuit, improbables compagnons d'infortune unis par la bouteille. « Une journée sur deux, on a un appel de violence conjugale entre les deux. Soit qu'il la frappe. Soit qu'elle le frappe », dit-il.

L'agent Cantelmi sera notre guide pour la soirée. Avant notre départ, je teste son sens de l'humour : « Si j'aperçois un "gratteur de guttarel", je te fais signe. Tu pourras lui faire une encolure », lui dis-je. Le délégué syndical en lui rit un peu, mais pas trop.

Né d'un père italien et d'une mère égyptienne, l'agent Cantelmi est à l'image du Montréal multiculturel d'aujourd'hui. Il se débrouille aussi bien en français qu'en anglais, et il comprend très bien les exigences de la patrouille au centre-ville. Les sans noms recroquevillés dans l'édicule du métro Atwater pour échapper au froid, il les connaît par leurs prénoms. Ce sont Johnny, Mary, Holly... « Ce n'est pas du mauvais monde, ils ont juste beaucoup de difficultés dans la vie », dit-il.

## Les problèmes du 12

Le poste 12 couvre un territoire particulier à Montréal, entre la misère et l'opulence. Les pa-

trouilleurs qui y sont rattachés peuvent aussi bien être dépêchés à Westmount, où les vols résidentiels constituent le principal problème de délinquance, ou encore sur la rue Sainte-Catherine, où le mélange toxique de crack, d'alcool et de détresse mentale achève ce qu'il reste de dignité aux plus démunis.

« Le problème du 12, c'est le crack, l'itinérance et les incivilités », explique M. Cantelmi. Il y a beaucoup de gens vulnérables, et avec eux viennent les prédateurs. »

Si ce n'était de la présence policière intensive autour du parc Cabot, un point de chute des Inuits « connu jusque dans le Grand Nord », Anthony Cantelmi est persuadé que l'aire publique deviendrait une scène de drogue à ciel ouvert. La seule présence des policiers repousse les crackheads dans les ruelles et les immeubles délabrés du quartier.

Holly se décrit elle-même comme « une accro ». Cette jeune mère de famille est sortie de la rue... « grâce à Anthony ! », lance-t-elle spontanément, sans même se douter qu'un relationniste n'aurait pas fait mieux pour redorer l'image de la police. « C'est lui qui me disait toujours : "Sors d'ici, trouve un toit." Si ce n'était pas de lui, je serais dans la rue à geler. »

La tentation ne l'a jamais quittée. Ce soir, Holly flâne au métro Atwater. Les yeux vitreux, le regard perdu dans les mauvais souvenirs de son enfance. Que cherchez-tu ici ? « Je suis une accro », dit-elle dans un moment de pleine lucidité.

## La vie vécue

Hormis le spleen d'Holly et les habituels éclats de voix au métro Atwater, « le 12 » a bien peu de problèmes en ce jeudi soir de janvier. Pas même une dispute entre Johnny et Mary pour tuer le temps. Notre ronde prend les allures d'un éternel recommencement. Inlassablement, l'agent Cantelmi passe et repasse sur Maisonnette, Sainte-Catherine, Atwater... Routinier, le métier de policier ? Oui et non.

M. Cantelmi s'est retrouvé récemment à la

porte d'un immeuble où s'était engouffré un homme transportant une arme longue (un simple fusil à peinture, apprendra-t-on par la suite). Le policier a dû fouiller l'immeuble de fond en comble, en ouvrant une porte sur l'inconnu à chaque étage. « Tu te dis : "OK, c'est pas sérieux." Mais en même temps, tu y penses. »

Un de ses collègues du poste 12, Stéphane Vaudrin, parle de la gestion du risque avec éloquence. L'inattention peut s'avérer fatale ; une vigilance constante est de mise. « Dans notre métier, c'est la routine qui tue. Tout d'un coup, tu peux arriver quelque part, et ce qui se passe est réel », explique l'agent Vaudrin. Bref, un policier doit se préparer au pire, même quand il ne se passe rien.

L'attrait du risque et un appétit pour l'adrénaline pure sont des préalables dans le métier policier, mais il y a plus chez Anthony Cantelmi. Une fascination pour la nature humaine qu'on retrouve chez les grands auteurs de polars. « Le policier est un tampon entre la vie telle qu'elle est vécue et la perception qu'on en a, explique-t-il. Johnny, qui le connaît vraiment ? Quelle est sa vie ? Sa date de naissance ? Moi, je le connais. »

La patrouille l'amène à partager le quotidien des laissés pour compte : ceux qui s'endorment dans l'urine de leurs compagnons incontinents, ceux qui avalent six litres de bière avant les douze coups de midi. Et tous les autres qu'il ne reverra jamais. Sont-ils morts ? Partis se morfondre ailleurs ? Se seraient-ils même pris en mains comme il se plaît à l'imaginer ?

C'est la routine qui tue. L'agent Cantelmi fait un dernier tour du parc Cabot avant de conclure la soirée. Un jour viendra, il le sait, où il devra lui aussi s'en éloigner.

\* Noms fictifs

Le travail de notre journaliste fera l'objet d'une émission, mercredi à 19 h, sur la chaîne numérique Avis de recherche (Illico 49 ; Bell 187).

Le Devoir

## COUPES

SUITE DE LA PAGE 1

Je l'prends pas ! », a indiqué vendredi M<sup>me</sup> David, qui depuis 25 ans milite pour le soutien à ce groupe de la société trop souvent sans portefeuille. « Pourquoi ne pas en avoir parlé à l'étude des crédits, alors que [dans l'étude des crédits d'autres ministères], c'est ce qui a été fait ? Quelle attitude cavalière d'avoir fait publier cela dans la Gazette officielle sans autre signal ! »

A ce désaccord s'ajoute la voix du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), qui, malgré des échanges récents avec le cabinet de la ministre Maltais, n'a pas non plus eu vent de ces coupes imprévues. « C'est un manque de courage vraiment flagrant », a commenté vendredi la porte-parole Amélie Châteauneuf. « On va couper des gens pour les retourner à l'allocation de base [604 \$ par mois] en présumant qu'ils vont se trouver un emploi, mais dans le fond, on va les affamer. » M<sup>me</sup> Châteauneuf, qui dit « être désespérée » pour ces gens, en veut pour preuve la crise qui sévit dans les banques alimentaires de certaines régions, en raison de l'affluence extraordinaire. « Quel gouvernement épris de justice sociale ! Et après, M<sup>me</sup> Maltais ose accuser le gouvernement Harper de mal gérer sa réforme d'assurance-emploi ? C'est un peu hypocrite comme attitude. »

## Réduction des conditions d'accès

Que dit au juste ce projet de règlement, publié dans la Gazette officielle du 27 février ? Que pour inciter au travail, Québec révisé les conditions d'accès à l'allocation pour contrainte temporaire, versée en sus de la prestation de base pour certains groupes de prestataires. Sont visés ici les assistés sociaux recevant cette somme à compter de 55 ans, cet âge constituant « une contrainte temporaire » au travail. À compter du 1<sup>er</sup> juin, et pour toute nouvelle demande (un droit acquis protège les actuels bénéficiaires), cet âge est porté à 58 ans.

La première année de l'entrée en vigueur, ce changement visera 1500 ménages par mois. La deuxième année, 7000. La troisième, 11 500, et enfin, la dernière, 13 900 ménages en moyenne, selon des chiffres fournis par le ministère de l'Emploi vendredi.

Les couples ayant la garde d'un bambin de moins de cinq ans sont aussi touchés. La première année, 7900 ménages sont visés. La seconde, 9700. Pour chacune des modifications prévues, le ministère ne peut estimer le coût associé, car comme a expliqué le porte-parole François Lefebvre, « l'objectif de ces changements n'a rien à voir avec une économie de moyens, mais s'inscrit dans un souci de retour à l'emploi pour combler des besoins de main-d'œuvre importants et briser le cycle de la pauvreté ».

Enfin, une dernière modification touche un groupe des plus vulnérables, soit ceux qui touchent une prestation spéciale couvrant les frais de séjour pour des soins en toxicomanie avec hébergement. Dorénavant, ce montant ne sera pas accordé plus de « deux fois par période de 12 mois, jusqu'à concurrence de 90 jours au total », dit le texte officiel. Vérification faite, cela touchera 1800 prestataires la première année, et 2150 la seconde.

Pour atténuer ces réductions, le ministère affirme que les prestataires touchés seront rencontrés par des agents d'Emploi-Québec et encouragés à participer à des « parcours » de réinsertion à l'emploi. Pour certains d'entre eux, « mais pas tous », une allocation de 195 \$ par mois sera versée. Impossible toutefois de nous dire qui y aurait accès, en fonction de quels critères, ni non plus pour combien de temps. Québec s'appuie sur des données selon lesquelles Québec a un des taux d'emploi des 55 ans et plus les plus bas (32 %, contre 36,4 % en Ontario et 40,2 % aux États-Unis) pour justifier la réduction de l'allocation en fonction de l'âge.

## Colère et stupéfaction

La députée Francoise David fulmine. « Parler d'un parcours de réinsertion à l'emploi, c'est carrément rire du monde ! Dans la vraie vie, ce n'est pas facile de se trouver un emploi après 55 ans, sans compter que certaines personnes, même considérées aptes au travail, sont en détresse physique et psychologique. » M<sup>me</sup> David s'insurge aussi de cette attaque faite aux parents avec enfant de moins de 5 ans. « Personne, pas même les libéraux, n'avait osé s'attaquer à cela ! Et c'est le PQ qui le fait ! Je n'en reviens pas ! Et tout ça pour des montants dérisoires, je présume. »

La députée a participé à l'étude des crédits pour le volet lutte contre la pauvreté, à la mi-février, et jamais on n'a fait mention de ces coupes. Tout au plus, la ministre Maltais a-t-elle indiqué que les économies se feraient naturellement, car le nombre de prestataires est en chute année après année. « Le gouvernement s'entend avec les recuteurs, il leur arrange quelque chose à l'amiable pour ne pas que les compressions fassent mal, il retourne de l'argent aux fonds de recherche, mais les assistés sociaux, sans moyens ni porte-parole, on les coupe ! »

Au cabinet de la ministre Agnès Maltais, on a expliqué vendredi que la ministre était à l'extérieur et ne pouvait commenter. Le FCPASQ manifestera son mécontentement lundi.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

**La rédaction**  
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

**Publicité**  
Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

**Avis publics et appels d'offres**  
Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

**Petites annonces et publicité par regroupement**  
Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

**Abonnements** (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)  
Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

**Agenda culturel**  
Au téléphone 514 985-3346  
Par télécopieur 514 985-3390